



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

# Comité permanent de l'environnement et du développement durable

---

ENVI • NUMÉRO 126 • 1<sup>re</sup> SESSION • 42<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mardi 23 octobre 2018**

**Président**

**M. John Aldag**



## Comité permanent de l'environnement et du développement durable

Le mardi 23 octobre 2018

• (1535)

[Traduction]

**Le président (M. John Aldag (Cloverdale—Langley City, Lib.)):** Bonjour à tous. Je souhaite la bienvenue à notre troisième groupe de témoins dans le cadre de notre étude sur le leadership international découlant du Cadre pancanadien sur les changements climatiques.

Bienvenue aux témoins ici présents et à ceux qui participent par vidéoconférence.

Je souhaite également la bienvenue à nos invités, notamment à Alexandra et à Garnett.

Ed, je suis ravi de vous revoir et j'espère que vous serez bientôt de retour à notre table pour de bon.

**L'hon. Ed Fast (Abbotsford, PCC):** Merci.

**Le président:** Nous allons immédiatement passer aux témoignages. Nous avons l'habitude de commencer par nos invités qui témoignent par vidéoconférence afin que, si la technologie fonctionne bien, nous ayons le temps de les faire intervenir à nouveau.

Chaque témoin aura 10 minutes pour faire son exposé. Je vous ferai signe en soulevant le carton jaune au bout de neuf minutes. Si je soulève le carton rouge, cela veut dire que vous devez conclure. Vous n'êtes pas tenus de terminer immédiatement, mais vous devez clore votre intervention. Nous passerons ensuite aux questions et réponses.

Pour ceux qui témoignent pour la première fois devant le Comité, sachez que nous procédons par rotation, chaque côté disposant de six minutes. Nous allons faire un tour de table complet. Je ne me souviens plus précisément du temps que cela prend, mais nous verrons où nous en sommes dès que tout le monde aura posé ses questions.

Nous allons donc commencer par Keith Stewart, de Greenpeace Canada.

Monsieur Stewart, vous avez 10 minutes.

[Français]

**M. Keith Stewart (stratège principal en énergie, Greenpeace Canada):** Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Merci beaucoup de m'accueillir aujourd'hui.

Je m'appelle Keith Stewart et je suis stratège principal en énergie à Greenpeace Canada. Dans le passé, j'ai travaillé pour le Fonds mondial pour la nature et la Toronto Environmental Alliance ainsi que pour d'autres groupes environnementaux. Je suis également chargé de cours à temps partiel à l'Université de Toronto où j'enseigne la politique énergétique et environnementale du Canada.

Je vais répondre directement aux questions proposées par le Comité, dans les trois domaines, mais j'ajouterais un autre domaine où le Canada pourrait réellement faire preuve d'un leadership international intéressant.

Premièrement, concernant le financement de la lutte contre les changements climatiques, Greenpeace Canada fait partie de la Coalition du budget vert et appuie ses recommandations. Si vous n'en avez pas encore pris connaissance, vous les recevrez bientôt dans vos boîtes de réception en français et en anglais.

Nos recommandations sont très détaillées, mais en voici les points saillants.

Aux termes de l'Accord de Paris, les pays industrialisés se sont engagés à mobiliser 100 milliards de dollars par année pour le financement de la lutte contre les changements climatiques, de 2020 à 2025. D'après les calculs, une contribution équitable pour le Canada s'élèverait à environ 4 milliards de dollars. À ce jour, nous avons engagé 800 millions de dollars pour 2020. Il y a un écart évident. Nous aimerions que le Canada en fasse plus.

La Coalition du budget vert propose des sources de financement novatrices à cet égard. Par exemple, une taxe sur les carburants de soute utilisés pour les transports maritime ou aérien internationaux serait un moyen de recueillir cette somme, tout comme une taxe sur les transactions financières. Il existe diverses façons de procéder. Ces mesures pourraient aider le Canada à respecter son engagement.

Nous ajoutons que les détails des mesures de financement sont toujours vraiment importants. Il doit s'agir de nouveaux fonds supplémentaires et non d'une simple réaffectation des fonds d'aide déjà existants, sous un nouveau nom en quelque sorte, sans augmenter le montant global de notre contribution.

Selon nous, il doit y avoir un équilibre entre les mesures d'adaptation et les mesures d'atténuation, c'est-à-dire entre l'argent dépensé pour réduire les émissions à effet de serre et l'argent dépensé pour aider les pays pauvres à s'adapter aux changements, ce que nous ne pouvons éviter pour l'instant. L'argent devrait être versé sous forme de subventions et non de prêts.

Le deuxième point concerne les résultats d'atténuation transférés à l'échelle internationale, c'est-à-dire l'achat de crédits pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre entre pays. Ce mécanisme émane du système international créé dans le cadre du Protocole de Kyoto de 1997, lorsque certains pays avaient des obligations en matière de réduction des émissions, tandis que d'autres n'en avaient pas. Il y avait les pays de l'annexe 1 et ceux de l'annexe 2.

Aujourd'hui, tous les pays du monde se sont engagés à réduire leurs émissions. L'argument intellectuel en faveur des systèmes de compensation, soit le fait de financer des choses qui ne se seraient pas produites autrement, n'existe plus ou n'est plus très convaincant. Tous les pays du monde se sont engagés à réduire leurs émissions.

Ces crédits comportent un risque moral et aussi un risque pour la réputation. Il est difficile de confirmer si ces résultats d'atténuation transférés à l'échelle internationale, ou RATI, sont réels et nouveaux et si les émissions n'auraient pas été réduites même en l'absence de ce financement. C'est l'une des principales critiques formulées à cet égard. Il y a eu des cas d'escroquerie. Même s'il s'agit d'un infime pourcentage, cela suffit à jeter le discrédit sur l'ensemble du système. Nous savons tous que ce genre de choses se produit parfois.

Concernant nos obligations internationales et l'atteinte des objectifs de Paris, nous devons chercher à respecter tous nos engagements en matière de réduction, soit 30 % dès maintenant et tout volume supplémentaire que nous nous engageons à réduire en vertu du principe d'augmentation progressive. Les engagements actuels pris par les gouvernements nationaux ne sont pas suffisants pour atteindre les objectifs de limitation du réchauffement planétaire en vertu de l'Accord de Paris.

Nous devons essayer de réduire toutes nos émissions, conformément à notre engagement national. Les crédits transférés à l'échelle internationale devraient être considérés comme la cerise sur le gâteau, comme un moyen d'accélérer le processus.

À l'exception de la Western Climate Initiative, étant donné qu'elle est actuellement en place, le Québec fait encore partie de ce marché. J'encourage le gouvernement ontarien à adhérer à ce système, mais je pense que mes efforts seront vains. Le mécanisme de crédits est assez bien contrôlé et réglementé. Comme nous avons déjà conclu des ententes, je ne veux pas nécessairement dire que nous devons nous en retirer, mais je ne pense pas que les RATI constituent l'élément central de la politique climatique du futur.

Troisièmement, concernant la politique commerciale et climatique, Greenpeace a présenté, avec de nombreux autres groupes environnementaux, huit piliers centraux qui pourraient faire partie d'un bon accord commercial respectueux de l'environnement. Je peux en faire part au Comité. Les questions fondamentales qu'il faut se poser concernant tout accord commercial sont: Favorise-t-il la stabilité du climat ou la met-il en péril? Contribue-t-il à la qualité de l'air et de l'eau et à la santé des collectivités? Respecte-t-il les droits des peuples autochtones et la réconciliation? Favorise-t-il la création de bons emplois?

Prenons l'exemple de l'AEUMC — ou ALENA 2.1, peu importe comment nous l'appelons. Cet accord contient un élément positif, soit la suppression du mécanisme de règlement des différends entre un investisseur et un État au chapitre 11. Ces dispositions ont été utilisées pour attaquer et contester la réglementation environnementale du Canada à de nombreux égards, des entreprises soutenant qu'elles devraient être indemnisées pour perte de profits, ce qui a eu un effet paralysant sur la politique environnementale en général. Si vous craignez de ne pas passer le test, vous n'irez pas de l'avant. La suppression de ce mécanisme est en fait une bonne chose.

Par contre, je pense que le chapitre sur l'environnement reste dans le domaine des « vœux pieux » et non des « choses qui doivent se produire ». Pour ce qui est des accords commerciaux, je pense qu'il faut mettre l'accent sur les changements climatiques et donner du mordant à la réglementation, autant pour protéger l'environnement que pour protéger le commerce et les entreprises.

Voilà le genre de mesures que nous préconisons.

L'une des questions du Comité était comment éviter les fuites de carbone? Je dirais que la voie à suivre consiste simplement à imposer des tarifs douaniers sur le carbone d'un montant équivalant au prix facturé sur le marché national, afin que personne ne puisse obtenir un avantage en relocalisant son usine dans une région ou un pays qui

n'applique pas de solides mesures de protection du climat et en exportant ensuite ses produits sur le marché canadien où ces mesures de protection sont en place. La tarification du carbone serait un moyen de régler le problème.

Quant à ce que peut faire le gouvernement pour encourager les fonds de pension et d'autres investisseurs institutionnels à soutenir davantage les initiatives de financement vert, je vous renvoie au travail de Mark Carney et de Michael Bloomberg. Il n'est pas courant que Greenpeace se range du côté des titans de la finance, mais quand on regarde le travail du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat... Les recommandations du groupe de travail ont été proposées comme des mesures volontaires parce que c'est le mandat qui leur avait été confié. Si le Canada rendait ces mesures obligatoires — et nous avons eu des discussions exhaustives avec les organismes de réglementation de la sécurité de l'Ontario —, nous ferions un grand pas vers l'atteinte de notre objectif.

En renforçant et en rendant obligatoires les mesures de divulgation des risques et des possibilités liés au climat, nous obligerions du coup les entreprises à révéler si leur stratégie corporative est conforme aux objectifs climatiques de l'Accord de Paris. Si elle ne l'est pas, les entreprises devraient alors indiquer quelles mesures elles entendent prendre pour se conformer. Leurs activités favorisent-elles un futur environnement climatique sain? Sinon, que doivent-elles faire différemment? Vous devez transmettre ces renseignements à vos investisseurs pour qu'ils sachent si vous risquez de perdre des actifs. C'est le genre de mesures que nous proposons.

Je vais maintenant aborder un sujet qui n'est pas à votre ordre du jour, mais qui devrait l'être. Le Canada a l'occasion d'exercer son leadership pour restreindre l'offre de combustibles fossiles. Le Canada est l'un des principaux exportateurs de combustibles fossiles au monde. Regardons du côté de la Nouvelle-Zélande, par exemple, qui s'est engagée à interdire tout nouveau projet d'exploration pétrolière et gazière et tout nouveau projet d'expansion. Nous devons cesser de développer l'infrastructure d'exploitation de combustibles fossiles et commencer à investir tout cet argent dans des solutions de remplacement. Nous savons que nous n'éliminerons pas les combustibles fossiles du jour au lendemain, mais nous devons cesser immédiatement de construire de nouvelles installations et élaborer un plan de transition vers des sources énergétiques autres que les combustibles fossiles.

• (1540)

Je vous remercie de votre attention. Je serai ravi de répondre à vos questions.

• (1545)

**Le président:** Merci pour ces commentaires préliminaires.

Nous entendrons maintenant Isabelle Turcotte de l'Institut Pembina.

Vous avez 10 minutes.

[Français]

**Mme Isabelle Turcotte (directrice, Politique fédérale, Institut Pembina):** Je remercie le Comité de cette invitation à comparaître comme témoin.

Je m'appelle Isabelle Turcotte, et je suis directrice du programme des politiques fédérales à l'Institut Pembina.

[Traduction]

Nous vous remercions sincèrement de nous donner l'occasion d'exprimer notre point de vue sur le rôle que peut jouer le Canada pour exercer un leadership international dans la lutte contre les changements climatiques. Je vais commencer par quelques commentaires sur nos progrès dans la mise en oeuvre de notre plan pancanadien de lutte contre les changements climatiques. Je parlerai ensuite des moyens que nous pouvons prendre pour maintenir cet élan et nous fixer des cibles plus ambitieuses.

La crédibilité du Canada dans la lutte contre les changements climatiques sur la scène internationale repose sur notre capacité à mettre en oeuvre avec succès le cadre pancanadien, le plan d'action sur le climat, ou les mesures qui nous permettront d'atteindre notre cible de 2030 en vertu de l'Accord de Paris et, par la suite, de revoir cet objectif en fonction des attentes internationales. Le Canada a franchi avec succès la première étape de la mise en oeuvre du cadre pancanadien en avril et il est devenu un chef de file mondial en adoptant le tout premier règlement national exhaustif sur les émissions de méthane. C'est une excellente nouvelle. Il reste toutefois du pain sur la planche. Le gouvernement doit maintenant collaborer avec les provinces qui chercheront vraisemblablement à conclure des accords d'équivalence — je parle de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Saskatchewan — pour s'assurer que la réglementation fédérale ne sera pas affaiblie par des accords d'équivalence moins rigoureux.

Un deuxième élément essentiel du cadre pancanadien est l'engagement à éliminer progressivement l'utilisation du charbon d'ici 2030. Un règlement final est attendu d'ici la fin de l'année. Comme je l'ai dit pour le règlement sur le méthane, il sera vraiment important d'obtenir des résultats d'atténuation ambitieux, comme le veut la réglementation fédérale, si nous voulons conclure des accords d'équivalence avec le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et la Saskatchewan, les provinces qui en exigeront fort probablement. Si nous ne réussissons pas à atteindre notre objectif d'élimination complète du charbon d'ici 2030, la crédibilité du Canada serait grandement entachée au sein de l'Alliance: Énergiser au-delà du charbon, dont nous sommes un membre fondateur. J'y reviendrai dans un moment.

Il importe de souligner que la réglementation sur le charbon ne nous permettra pas, à elle seule, d'atteindre notre objectif de produire 90 % de notre électricité sans émissions d'ici 2030. Nous devons prendre d'autres mesures afin de remplacer un volume important du charbon que nous éliminons par des sources d'énergie renouvelables, par des mesures de stockage, d'efficacité et de gestion de la demande plutôt que par du gaz naturel. Il est vraiment important d'avoir un réseau d'énergies propres pour passer à la décarbonisation d'autres secteurs.

Dans le cadre du plan global de lutte contre les changements climatiques, le gouvernement fédéral doit aussi s'assurer que les pollueurs assument leurs responsabilités dans l'ensemble du pays, en tarifant le carbone. C'est aujourd'hui un grand jour pour le Canada, avec l'annonce que nous venons d'entendre sur l'application du filet de sécurité et l'utilisation des revenus. Je pense qu'il y a de quoi se réjouir.

Cette mesure réduira la pollution par le carbone de 50 à 60 millions de tonnes d'ici 2022. Pour mettre les choses en perspective, pour atteindre notre cible établie en vertu de l'Accord de Paris, nous devons réduire nos émissions de 215 millions de tonnes. Nous n'y arriverons pas sans une taxe sur le carbone. C'est pourquoi nous saluons l'annonce concernant le filet de sécurité. Nous espérons

vraiment que le gouvernement fédéral se fixera maintenant des objectifs plus ambitieux et que les normes établies en vertu du système de tarification fondé sur le rendement deviendront plus rigoureuses et que les prix continueront d'augmenter après 2022.

Parmi les autres mesures de réduction des émissions générées par le secteur des transports, le cadre pancanadien prévoit la mise à jour des normes sur les émissions produites par les véhicules et le recours à des véhicules à zéro émission. Nous sommes à un moment charnière en ce qui a trait à la réglementation des véhicules. Notre réglementation a toujours été en harmonie avec celle des États-Unis. À la suite de la récente décision américaine de bloquer la hausse de la norme d'efficacité énergétique au niveau de 2021, nous devons agir très rapidement pour nous assurer que nous sommes sur la bonne voie et que nous maintenons le cap sur la réglementation existante.

Partout dans le monde, à mesure que les pays se tournent vers des sources énergétiques propres, ils se mettent rapidement à électrifier les secteurs en amont comme le transport. Au Sommet mondial d'action pour le climat, le Canada a adhéré à la campagne EV30@30, ce qui signifie qu'au moins 30 % des nouveaux véhicules vendus seront électriques d'ici 2030. C'est une excellente nouvelle. Nous espérons sincèrement que le gouvernement canadien prendra des mesures concrètes pour accélérer l'adoption de véhicules électriques.

• (1550)

Le Canada pourrait envisager de se joindre à l'Alliance pour la décarbonisation des transports, qui regroupe des villes, des pays et des entreprises qui cherchent à transformer le secteur mondial des transports en un réseau de mobilité à zéro émission d'ici 2050.

Le leadership international dans le domaine des transports ne doit pas se limiter aux automobiles. Le Canada a franchi une nouvelle étape dans la mise en oeuvre du cadre pancanadien en annonçant la mise à jour des normes sur les véhicules lourds. Le moment est maintenant venu d'aider l'industrie du camionnage à se doter de technologies qui lui permettront de se conformer à ces normes. Le Canada a des choses à apprendre en participant à des initiatives comme le projet mondial Drive to Zero. Ensemble, ses membres coordonnent diverses activités et partagent des stratégies et des pratiques exemplaires pour mettre en oeuvre et soutenir des actions favorisant l'adoption de ces technologies et pour créer des marchés connexes.

Pour résumer ce bref examen de la mise en oeuvre du cadre pancanadien, disons que le Canada a fait des progrès, mais que le travail est loin d'être terminé. Il est important de redoubler d'efforts pour traduire les engagements énoncés dans le cadre pancanadien en politiques et en mécanismes de réglementation, et ensuite pour appliquer ces politiques afin d'obtenir des réductions sur le terrain.

Parlons maintenant de la nécessité de se fixer des cibles plus ambitieuses répondant aux attentes internationales. L'ensemble des politiques du cadre pancanadien laisse toujours un écart de 66 mégatonnes par rapport à notre objectif de Paris. Le Canada doit donc saisir toutes les occasions pour étendre et étoffer les politiques de son cadre pancanadien. J'ai proposé quelques moyens pour y arriver. Nous devons également trouver d'autres moyens de réduire les émissions. L'Institut sur le climat jouera un rôle de premier plan en prodiguant des conseils prospectifs et crédibles sur la manière d'y arriver, en plus de faire le suivi de nos progrès; enfin, le gouvernement canadien doit s'assurer que l'Institut est bien outillé pour jouer ce rôle.

Pour satisfaire ou dépasser les objectifs nationaux de réduction des émissions, comme l'a mentionné Keith, l'article 6 de l'Accord de Paris prévoit l'utilisation de résultats d'atténuation transférés au niveau international, que j'appellerai RATI. Tout en reconnaissant le rôle important de cette mesure pour encourager l'adoption d'approches novatrices et coopératives, nous émettons certaines réserves quant à l'utilisation des RATI. Nous encourageons le gouvernement fédéral à poursuivre l'élaboration de ses propres règles sur l'utilisation des RATI afin de veiller au respect des principes suivants: garantir l'intégrité environnementale des réductions; éviter le double comptage; préconiser l'utilisation volontaire des RATI avec l'autorisation des parties; favoriser la mise en oeuvre des contributions déterminées au niveau national dans les deux pays; et surtout, comme l'a mentionné Keith, les RATI doivent soutenir l'ambition des pays et les encourager à dépasser leurs cibles.

Le gouvernement fédéral doit surtout établir son propre régime de RATI et se doter d'un mécanisme qui lui permettra de faire respecter les principes que je viens de mentionner, en établissant des règles claires sur l'utilisation nationale des RATI, notamment en précisant les types de crédits admissibles, les normes de MRV et les limites en matière d'utilisation.

En plus du renforcement et de l'application intégrale du cadre pancanadien et de l'élaboration d'une stratégie en matière d'utilisation des RATI, le Canada doit s'engager à se fixer, d'ici 2020, un objectif plus ambitieux pour 2030. En effet, à la COP24 qui aura lieu en décembre, le Canada, de concert avec toutes les autres parties, devra confirmer qu'il renforce son engagement. Ce nouvel objectif doit tenir compte de la hausse de 1,5 °C prévue dans le rapport du GIEC, ce qui veut dire que pour limiter la hausse des températures à 1,5 °C, les émissions globales doivent être réduites, d'ici 2030, de 45 % par rapport aux niveaux de 2010 et être carboneutres d'ici 2050.

Le Canada doit donc se doter d'une stratégie pour 2050. Nous nous sommes également joints à la Coalition pour la neutralité carbone. En tant que membre, le Canada doit maintenant s'engager à publier un plan détaillé des mesures qu'il prendra pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

L'Alliance: Énergiser au-delà du charbon offre au Canada une belle occasion de demeurer un chef de file sur la scène internationale. Je vais conclure rapidement en disant que nous avons tous hâte que cette alliance prenne des mesures plus concrètes afin de permettre à ses membres de décarboniser le secteur de la production d'électricité. Il nous tarde également de voir comment elle s'outillera pour fournir ces services qui permettront de maintenir l'élan.

En terminant, je signale que le Canada est aussi un acteur de premier plan dans la promotion de la tarification internationale du carbone, surtout en collaboration avec le secteur privé.

Je vous remercie.

• (1555)

**Le président:** Juste au bon moment. Merci.

Nous passons maintenant à Tyler McCann, des Producteurs de grains du Canada.

Monsieur McCann, vous avez 10 minutes.

[Français]

**M. Tyler McCann (directeur général par intérim, Producteurs de grains du Canada):** Je vous remercie, monsieur le président, de cette invitation à comparaître aujourd'hui devant le Comité.

[Traduction]

Je m'appelle Tyler McCann et je suis directeur général par intérim des Producteurs de grains du Canada. Je suis ici aujourd'hui au nom de nos 16 organisations membres et des 65 000 producteurs de grains que nous représentons d'un océan à l'autre. J'exploite personnellement une ferme d'élevage de bovins de boucherie de 100 acres avec ma femme et mes enfants, à une heure à l'ouest d'Ottawa, à Bristol, dans la belle circonscription de Pontiac.

Je vais me concentrer aujourd'hui sur les échanges commerciaux et la politique climatique, mais j'aimerais d'abord prendre une minute pour parler du message positif que les producteurs de grains ont au sujet des changements climatiques.

Partout au Canada, vous trouverez des familles d'agriculteurs de la classe moyenne qui travaillent fort et qui cultivent, de la façon la plus durable au monde, les céréales et les oléagineux les plus sûrs et de la plus haute qualité. En 2017, ces agriculteurs ont récolté 75 millions d'acres, produisant près de 70 millions de tonnes de céréales. Sur ces 70 millions de tonnes, le blé et le canola représentent plus de 20 millions de tonnes chacun, suivis du maïs, de l'orge et du soja qui figurent parmi les grandes cultures au Canada. Tous ces chiffres montrent que la production céréalière joue un rôle financier important dans les collectivités rurales du Canada. En 2017, les ventes de céréales à elles seules ont injecté 25 milliards de dollars dans l'économie rurale, sans compter l'impact que la transformation à valeur ajoutée de ces produits peut avoir.

Il est important de souligner que les producteurs de grains jouent un rôle important dans les collectivités rurales. Les agriculteurs investissent leurs revenus tirés de la vente de céréales dans des intrants comme les semences, les engrais, le carburant, la machinerie et d'autres dépenses, et ils soutiennent de nombreuses petites entreprises et concessionnaires qui aident à maintenir la vigueur et le dynamisme du Canada rural.

Les agriculteurs sont non seulement le moteur économique du Canada rural, mais aussi les gardiens de la terre, d'abord et avant tout. Le riche capital naturel du Canada — ses sols sains, son eau propre et son air pur — constitue l'épine dorsale des fermes céréalières canadiennes. Les fermes ne peuvent atteindre leur plein potentiel que si les agriculteurs prennent soin de ce capital naturel et l'entretiennent. C'est pourquoi les producteurs de grains d'aujourd'hui investissent dans de nouvelles technologies et pratiques de production, afin de pouvoir produire plus d'aliments avec moins d'intrants, en laissant une empreinte écologique plus faible et en n'ayant pas besoin de nouvelles terres.

Parmi ces investissements figurent les pratiques agricoles minimales ou sans labour, qui permettent aux agriculteurs de moins travailler le sol, de conserver l'humidité, de réduire l'érosion et de garder le carbone dans le sol. Plus de la moitié des terres agricoles du Canada sont cultivées selon des pratiques minimales ou sans labour. Cela a réduit la consommation de carburant de plus de 170 millions de litres chaque année.

L'agriculture de précision et le respect du programme de gérance des nutriments 4B sont des exemples de la façon dont les producteurs de grains ciblent l'application des intrants agricoles au moment et à l'endroit où ils sont le plus nécessaires. La biotechnologie, les nouveaux produits de protection des cultures et les innovations en matière de sélection végétale incitent à une utilisation efficace des pesticides et améliorent la santé des sols. Partout au Canada, les agriculteurs élaborent et mettent en oeuvre des plans environnementaux en agriculture.

Tout ce travail a donné des résultats concrets pour l'environnement. À une époque où la production céréalière atteint des sommets records, ses émissions de carbone se situent à de nouveaux creux. La Canadian Roundtable for Sustainable Crops, dont les Producteurs de grains du Canada sont membres, a élaboré une plateforme d'évaluation fondée sur des données qui fournit des mesures concrètes de la durabilité de la production céréalière canadienne. Cela nous permet d'aller au-delà des données anecdotiques et de fournir les preuves que nous avons que les producteurs de grains canadiens sont des chefs de file en matière d'environnement.

Par exemple, les données nous ont non seulement confirmé que 80 % des producteurs de grains ont adopté des pratiques sans labour et que la plupart d'entre eux sont toujours ou habituellement à la recherche de matériel et de technologies qui réduisent la consommation de combustibles fossiles, mais elles nous ont fourni des détails concrets sur l'impact de ces efforts.

Les données montrent que les sols agricoles du Canada, qui étaient une petite source de 1,2 tonne métrique d'émissions de dioxyde de carbone en 1981, sont devenus un puits qui a absorbé près de 12 tonnes métriques de carbone en 2011. À mesure que les agriculteurs augmentent leurs rendements, ils réduisent la quantité d'énergie nécessaire pour la production. En 2011, les producteurs de maïs de l'Ontario et de blé d'hiver des Prairies utilisaient environ 60 % de l'énergie par tonne de production qu'ils utilisaient en 1981. Pour mettre les choses en contexte, une analyse des données de la Banque mondiale, de la Commission européenne et d'Agriculture Canada effectuée par The Western Producer montre que les 113 millions d'acres arables du Canada produisent effectivement la même quantité d'émissions de gaz à effet de serre provenant de l'agriculture que les 16 millions d'acres du Royaume-Uni.

Plusieurs facteurs contribuent à cela, mais le fait est que l'agriculture canadienne n'est pas à la source du problème des changements climatiques, mais fait plutôt partie de la solution. C'est pourquoi l'agriculture devrait faire partie de l'engagement de leadership à l'échelle internationale compris dans le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques.

J'aimerais donner quelques exemples de ce à quoi ce leadership peut ou devrait ressembler en ce qui concerne les échanges commerciaux et la politique climatique.

Tout d'abord, j'aimerais souligner les efforts de la Global Research Alliance on Agricultural Greenhouse Gases ou GRA. Le Canada a été un membre fondateur de cette alliance en 2009. Depuis, cette dernière dirige les efforts internationaux de coordination et de collaboration en matière de recherche sur les gaz à effet de serre.

● (1600)

La GRA est un exemple d'effort international visant à réaliser des progrès tangibles en matière de réduction des gaz à effet de serre. Ses projets de recherche sont axés sur des pratiques de gestion exemplaires, la surveillance des émissions et l'amélioration de notre compréhension de la façon dont l'agriculture est à l'origine d'émissions de carbone et des raisons de cela, afin que de nouvelles pratiques et technologies puissent être mises en place pour réduire davantage les émissions du secteur. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une initiative qui fait les manchettes, l'appui et la contribution à la GRA sont des exemples de la façon dont le Canada peut et doit faire preuve de leadership international en matière de climat, d'une manière qui appuie les agriculteurs du Canada et du monde entier.

Le Canada peut aller plus loin dans son leadership international concernant la façon dont l'agriculture peut contribuer positivement à la réduction des émissions de GES. De nombreux agriculteurs du

monde entier n'ont pas accès aux outils, à la science et aux innovations qui ont permis aux agriculteurs canadiens de se retrouver dans cette situation. Il est essentiel que les efforts internationaux visant à atténuer les changements climatiques comprennent la recherche de solutions commerciales pour la biotechnologie, les produits de protection des cultures et les innovations en matière de sélection végétale.

Par exemple, la botanique, l'agronomie et la biotechnologie modernes ont contribué à réduire de 37 % l'impact climatique du maïs ontarien au cours des 34 dernières années. Dans les Prairies, les producteurs de canola ont pu utiliser la biotechnologie pour réduire les émissions de dioxyde de carbone d'un milliard de kilogrammes, ce qui équivaut à retirer 500 000 voitures de la circulation.

Malgré les avantages environnementaux importants de la biotechnologie, les pays du monde entier continuent d'ériger des obstacles à l'utilisation et au commerce de nos produits biotechnologiques sûrs. La triste réalité aujourd'hui, c'est que dans le monde entier, certaines des voix qui appuient le plus la science des changements climatiques s'opposent le plus vigoureusement aux connaissances en botanique et en agronomie qui aident les agriculteurs à produire plus avec moins.

Agriculture et Agroalimentaire Canada, avec l'appui d'Affaires mondiales Canada, a fait un travail important pour parer à ces obstacles en favorisant le commerce, mais il reste encore beaucoup à faire. Le leadership international nécessaire pour faciliter les échanges commerciaux dans le domaine des cultures biotechnologiques n'est pas propre à l'agriculture, mais touche aussi les changements climatiques. À tout le moins, Environnement et Changement climatique Canada et d'autres ministères devraient adopter les technologies agricoles modernes, avec les avantages qu'elles comportent pour l'environnement, dans le cadre de leurs activités internationales de promotion du climat.

La véritable raison pour laquelle les producteurs considèrent le leadership international comme un élément essentiel du cadre pancanadien, c'est qu'ils doivent être sur un pied d'égalité avec les autres intervenants partout dans le monde.

Plus tôt, j'ai parlé de la quantité impressionnante de 70 millions de tonnes de céréales, d'oléagineux et de légumineuses produites par les vaillants producteurs de grains du Canada. Le marché intérieur ne peut pas consommer la majeure partie de la plupart de ces produits. La bonne nouvelle, c'est qu'il y a une demande importante dans le monde pour les grains de haute qualité produits de façon durable que l'on ne peut pas consommer au pays. En fait, de nombreux pays choisissent les grains canadiens parce qu'ils sont produits de façon durable.

Cela signifie que les agriculteurs canadiens dépendent des exportations. Le Canada exporte plus de la moitié de son canola, de son blé, de ses légumineuses, de son lin et de son avoine, et près de 90 % de sa production est destinée aux marchés d'exportation. Pour que les producteurs canadiens de grains puissent soutenir la concurrence sur ces marchés d'exportation, ils doivent être sur un pied d'égalité avec leurs concurrents internationaux. Les agriculteurs canadiens sont en concurrence avec les agriculteurs des États-Unis, de l'Amérique du Sud, de l'Australie et de la région de la mer Noire lorsqu'ils vendent leurs produits sur les marchés d'Asie et d'Europe et ailleurs dans le monde.

Lorsque les producteurs des régions agricoles concurrentes sont en mesure de cultiver leurs céréales sans devoir faire face à des politiques énergétiques en matière de carbone, ils ont un avantage concurrentiel sur les producteurs canadiens. Lorsqu'elles sont bien faites, les politiques climatiques peuvent reconnaître les agriculteurs comme des intendants de la terre et appuyer leurs efforts pour cultiver plus avec moins, mais si les agriculteurs se trompent, elles peuvent leur imposer des coûts accrus, les rendre moins concurrentiels et déplacer la production à l'extérieur du Canada vers les marchés qui n'assument que peu de coûts liés à une politique climatique.

Le répète que les producteurs de grains ne sont pas contre la réduction des émissions de gaz à effet de serre. En fait, c'est le contraire, puisqu'ils ont mis en place des pratiques agronomiques et investi dans de nouvelles technologies qui ont contribué à réduire les émissions depuis des décennies. Les producteurs de grains accueilleraient favorablement des accords internationaux significatifs qui les mettraient sur un pied d'égalité avec les autres et qui feraient en sorte que tout le monde respecte les normes que nous avons établies pour réduire notre impact environnemental. Malheureusement, cela ne se produira probablement pas de sitôt.

C'est pourquoi nous avons accueilli favorablement ce matin la confirmation que l'essence et le diesel utilisés dans les fermes seront exemptés du filet de sécurité fédéral sur la tarification du carbone.

Toutefois, les producteurs de grains devront encore assumer des coûts supplémentaires en raison d'un cadre qui les désavantagera sur le plan de la concurrence. Par exemple, le propane et le gaz naturel utilisés dans les séchoirs à grains seront assujettis aux frais de carburant. Même si les frais de carburant seront réduits pour le propane et le gaz naturel utilisés dans les serres, les producteurs de grains ne bénéficieront pas du même allègement. Nous espérons que le gouvernement reviendra sur sa décision.

Les conditions difficiles avec lesquelles les producteurs doivent composer pendant la récolte de cet automne, qui sont causées par des conditions météorologiques de plus en plus irrégulières, ont mis en évidence le rôle important que jouent les sécheurs de grains. Tout comme le propane et le gaz naturel sont nécessaires pour maintenir la chaleur dans une serre, ils sont essentiels pour les producteurs de grains lorsque l'automne est humide.

Une aide supplémentaire n'aura pas d'incidence sur les engagements des producteurs à réduire les émissions de GES. Ils le font déjà, et ils continueront de travailler fort pour cultiver davantage avec moins.

•(1605)

Entretemps, le Canada peut et doit continuer de faire preuve de leadership à l'échelle internationale dans ce dossier important. Les producteurs canadiens de grains font déjà partie de la solution aux changements climatiques, et le Canada devrait être fier de les utiliser comme exemple de ce que signifie le fait que l'économie et l'environnement aillent de pair.

Je vous remercie encore une fois de l'invitation. J'ai hâte de répondre à vos questions.

**Le président:** Je remercie les représentants de ces trois organismes pour leurs observations préliminaires.

J'aimerais donner une brève explication à tous les députés présents. Ce matin, nous devions avoir une séance d'une heure avec l'Organisation mondiale du commerce. Nous avions testé la technologie vidéo. Tout allait bien. Puis, tard hier, nous avons reçu une annulation sans explication. C'est pourquoi cette rencontre n'a

pas eu lieu. Nous essayons d'obtenir une réponse ou une autre des représentants de l'OMC sur la raison de leur non-participation. C'est à leur demande que leur nom a été retiré de la liste des témoins, et c'est pourquoi nous n'avons pas eu cette séance ce matin, avec regret, parce que je pense que nous aurions eu un bon échange.

Sur ce, nous commençons notre premier tour de questions de six minutes avec M. Bossio.

**M. Mike Bossio (Hastings—Lennox and Addington, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Merci beaucoup à tous d'être ici aujourd'hui. Nous vous en sommes très reconnaissants. Vos témoignages ont été excellents.

Je m'excuse. Je déteste empiéter sur le temps alloué aux questions, mais monsieur le président, j'aimerais proposer une motion. J'avais les versions française et anglaise, mais malheureusement, quelques mots ont été mélangés et je vais donc lire la motion qui en résulte:

Que, compte tenu du rapport récent du GIEC sur le changement climatique, le Comité consacre jusqu'à deux réunions de plus à l'étude sur la croissance propre et les changements climatiques au Canada: le leadership international, et que des fonctionnaires soient invités à comparaître afin de commenter le rapport en question.

Compte tenu de la nature de l'étude que nous faisons, je pense que c'est important. Il s'agit d'un rapport fondamental qui vient d'être publié, un rapport très important sur les changements climatiques à l'échelle internationale, et étant donné que c'est l'objet de notre propre rapport, je pense qu'il serait souhaitable que nous tenions ces réunions.

**Le président:** Quelqu'un veut-il parler de la motion?

**L'hon. Mike Lake (Edmonton—Wetaskiwin, PCC):** J'invoque d'abord le Règlement.

Est-ce une motion recevable ou un avis de motion?

**Le président:** Comme cela fait partie de l'étude en cours, nous pouvons examiner les motions relatives à l'étude dont le Comité est saisi et les recevoir maintenant. Le préavis de 48 heures n'est pas nécessaire. C'est une motion qui est soumise à l'examen du Comité maintenant.

**L'hon. Mike Lake:** Pourrions-nous demander à Mike de relire la motion?

**M. Mike Bossio:** Oui, bien sûr.

**Le président:** Veuillez lire lentement pour permettre à nos interprètes de suivre également.

**M. Mike Bossio:** Je suis désolé. La motion est la suivante:

Que, compte tenu du rapport récent du GIEC sur le changement climatique, le Comité consacre jusqu'à deux réunions de plus à l'étude sur la croissance propre et les changements climatiques au Canada: le leadership international, et que des fonctionnaires soient invités à comparaître afin de commenter le rapport en question.

**Le président:** Y a-t-il des questions?

Monsieur Warawa, allez-y.

**M. Mark Warawa (Langley—Aldergrove, PCC):** Le rapport dont il est question parle de leadership international en ce qui a trait à la croissance propre et aux changements climatiques au Canada.

Dans la motion, il est question de deux réunions de plus pour donner suite au rapport du GIEC. La semaine dernière, nous avons parlé de pollution et du fait que les pollueurs devront payer pour la pollution. Nous avons demandé deux réunions à ce sujet, et il est regrettable que le Comité ait décidé de ne pas étudier cette question.

Je trouve un peu déroutant que nous ne nous penchions pas sur la pollution, mais que nous examinons le rapport du GIEC. Je vais appuyer la motion, mais je trouve préoccupant qu'alors que nous étudions la pollution et les lacunes dans l'application de la loi, le Comité ne souhaite pas s'occuper de cela. En ce qui concerne Volkswagen, les amendes qui lui ont été imposées en Europe et aux États-Unis étaient de 14,7 milliards de dollars, mais au Canada, nous ne voulons pas parler de l'application de la loi en matière de pollution.

Je vais appuyer la motion, mais je trouve inquiétant que nous soyons sélectifs et incohérents.

Merci.

● (1610)

**Le président:** D'accord, merci.

Monsieur Stetski, allez-y.

**M. Wayne Stetski (Kootenay—Columbia, NPD):** Pour que les choses soient bien claires au sujet de ce qui s'est passé lors de la dernière réunion, j'ai proposé que nous invitions des responsables de l'application de la loi à comparaître devant le Comité dans le cadre de l'étude actuelle. Le problème était d'amener Volkswagen à la table. C'est ce qui n'a pas été appuyé. Mais j'ai dit que nous devrions inviter nos responsables de la réglementation. Ils pourraient peut-être participer à ces deux réunions supplémentaires pour discuter de cette question.

**Le président:** Si vous me permettez de faire un commentaire, nous avons communiqué avec ECCC, Environnement et Changement climatique Canada, au sujet de la comparution de représentants du ministère. Ils ont indiqué qu'ils seraient prêts à venir, bien qu'ils n'avaient pas l'impression qu'ils seraient en mesure de parler des détails de l'enquête en cours relativement à l'affaire Volkswagen en particulier.

Nous pouvons les inviter. La semaine prochaine, nous avons deux séances assez complètes, avec quatre organisations par groupe. Nous pourrions inviter les responsables de l'application de la loi, mais ils estiment que leur apport serait limité. C'est l'information qui a été transmise au greffier. Si le Comité le souhaite, je serai heureux de m'en occuper. Sachez simplement que leur contribution sera peut-être limitée.

Nous pouvons les convoquer et voir ce qu'ils peuvent offrir.

**M. Wayne Stetski:** Je pense que nous devons avoir l'assurance que nos responsables de l'application de la loi appliquent les lois, et c'est pourquoi je serais très favorable à ce qu'ils comparaissent devant le Comité.

**Le président:** Y a-t-il quelqu'un d'autre qui aimerait parler de la motion?

**M. Mark Warawa:** Pourrions-nous inclure un amendement favorable en vue de les inviter? Le problème avec Volkswagen, c'est qu'elle a plaidé coupable en Europe et aux États-Unis. Que fait le Canada? À l'heure actuelle, il semble que nous ne fassions rien, et c'est très préoccupant.

Ils pourraient peut-être venir nous parler de l'application de la loi en général, de ce qui se passe. Nous avons une loi, mais nous ne l'appliquons pas. C'est très préoccupant.

**Le président:** Nous sommes saisis d'une motion visant à entendre des témoins au sujet du rapport du GIEC, mais nous sommes maintenant en train de discuter de la convocation de témoins au sujet du cadre. J'aimerais revenir à la motion.

Nous avons la capacité et le souhait de convoquer des témoins chargés de l'application de la loi. Je dirais que nous pouvons traiter de cette question séparément. Nous communiquerons avec eux pour voir s'ils peuvent venir mardi ou jeudi. Cela fera partie de notre calendrier et s'inscrit dans la lignée des discussions et des travaux antérieurs du Comité.

J'aimerais maintenant revenir à la motion dont nous sommes saisis.

**L'hon. Mike Lake:** Puis-je poser une brève question? Quelle était la date précise du rapport du GIEC?

**Le président:** C'était le 8 octobre.

**L'hon. Mike Lake:** Avec tout le respect que je dois à mes collègues libéraux, je dirais que nous avons eu au moins une réunion du sous-comité depuis. On aurait pu aborder cette question à cette réunion pour ne pas faire perdre de temps à nos témoins en la soulevant au milieu d'une séance. On aurait certainement pu en discuter auparavant.

**Le président:** Sommes-nous prêts à voter sur la motion?

(La motion est adoptée.)

**Le président:** Merci.

Sur ce, monsieur Bossio, votre temps est écoulé, et nous allons revenir aux questions avec nos témoins.

**M. Mike Bossio:** J'avais tellement de bonnes questions.

**Le président:** La parole est maintenant à M. Lake.

**L'hon. Mike Lake:** Je vais commencer par l'Institut Pembina.

Isabelle, en parlant des taxes sur le carbone, vous avez soulevé la cible de réduction — de 50 à 60 millions de tonnes d'ici 2022. Vous avez parlé de l'augmentation du prix au-delà de 2022. Quelle est l'augmentation de prix préconisée par l'Institut Pembina au-delà de 2022?

● (1615)

**Mme Isabelle Turcotte:** Nous estimons qu'il est important de maintenir le signal qu'il faut réduire les émissions, afin de continuer à progresser vers la décarbonisation complète. Nous n'avons aucun outil à proposer. Nous n'avons pas de proposition claire pour l'instant, mais je dirais qu'il y a eu des hypothèses selon lesquelles le prix pourrait atteindre 300 \$. C'est loin de ce à quoi nous pensons lorsque nous parlons d'augmentation de prix au-delà de 2022.

Le chiffre qui a été avancé représente le prix du carbone si aucune autre mesure n'est en place pour réduire les émissions. Ce n'est pas ce que propose le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques. Je pense que pour rassurer les investisseurs, un barème d'augmentation qui reste le même, soit une augmentation annuelle de 10 \$ la tonne, est une proposition raisonnable.

**L'hon. Mike Lake:** J'ai la même question pour Greenpeace. Quel prix devrions-nous viser?

**M. Keith Stewart:** Ma réponse est très semblable. Cela dépend beaucoup de ce qui se fait d'autre. Si de gros investissements sont faits dans le transport en commun, ce qui aidera les gens à abandonner la voiture, si un mandat de véhicules à zéro émission est adopté, de sorte qu'il y ait un pourcentage obligatoire de véhicules électriques, il sera possible de le faire avec un prix du carbone plus bas.

Au minimum, je serais d'accord pour maintenir l'augmentation de 10 \$ par année, mais je pense qu'elle pourrait être beaucoup plus élevée. Si les mesures se limitent à la tarification du carbone, il faudra que le prix soit beaucoup plus élevé, surtout si l'objectif est de respecter la cible de 1,5 °C, comme l'a recommandé le GIEC, selon qui, il y a des avantages pour les collectivités et la nature à réduire les émissions et à accélérer les mesures de réduction.

Nous devrions envoyer le signal que ce sera au moins 10 \$ par année, afin que l'industrie puisse faire des investissements appropriés. Elle sait que cela s'en vient. Je préférerais que tout l'argent provenant de la tarification du carbone soit réinvesti dans d'autres mesures qui permettront de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

En Ontario, le réinvestissement de l'argent provenant du système de plafonnement et d'échange donne de meilleurs résultats que les dispositions sur la tarification proprement dite. Cela dépend de la façon dont l'argent est dépensé, mais il faut continuer d'augmenter le montant. Il faut maintenir le cap. Je comprends la décision prise aujourd'hui d'accorder un remboursement aux particuliers pour faciliter cette transition, mais nous devons aussi accroître les investissements dans les infrastructures vertes.

**L'hon. Mike Lake:** Je dois intervenir un instant, sur les deux fronts. J'ai trouvé intéressant de vous entendre tous les deux mentionner qu'il y a des solutions de rechange que nous pourrions mettre en oeuvre pour réduire le besoin d'une taxe sur le carbone, et c'est ce que je crois vous avoir entendu dire tous les deux.

Il est certain qu'en tant que pays, nous devrions explorer toutes les solutions possibles pour éviter d'avoir à taxer davantage notre population déjà surtaxée. Je vais m'adresser à Tyler pour un instant.

Tyler, vous avez parlé de la dépendance de nos collectivités agricoles à l'égard des exportations. Ma circonscription, Edmonton—Wetaskiwin, est la plus peuplée au Canada. J'entends beaucoup de préoccupations au sujet de la taxe sur le carbone en ce moment pour ce qui est de notre compétitivité par rapport à notre principal partenaire commercial et voisin, qui n'a pas de taxe sur le carbone à l'heure actuelle. Le problème, c'est que si l'on prive notre économie des revenus que nous tirons des ventes et des impôts que les entreprises paient en raison de leurs revenus plus élevés, on se prive en fait de notre capacité de financer les innovations dont nos deux autres témoins ont parlé aujourd'hui. Pourriez-vous nous en parler un peu?

**M. Tyler McCann:** Je pense que ce qui nous encourage toujours, c'est la reconnaissance générale du fait que les producteurs de grains dépendent des exportations. Je pense que le gouvernement a fait preuve d'une certaine reconnaissance aujourd'hui en exemptant le diesel et l'essence utilisés dans les fermes.

Comme je l'ai dit plus tôt, si les règles du jeu étaient vraiment équitables, les producteurs canadiens de grains pourraient faire concurrence à n'importe qui et seraient très heureux d'appuyer des politiques qui nous permettraient de rester sur un pied d'égalité avec les autres, mais nous n'en sommes pas là. Aujourd'hui, nous sommes obligés de concurrencer les agriculteurs du monde entier. Tant que nous serons dans cette situation, nous continuerons de demander des politiques qui reconnaissent cette réalité importante à laquelle nous devons faire face. Nous n'avons pas d'autre option.

Je pense que la bonne nouvelle, c'est que, pendant que beaucoup de gens parlent de mesures, les producteurs de grains ont fait la démarche nécessaire pour réduire leur empreinte écologique. Je crois que c'est ce message positif que nous voulons transmettre.

• (1620)

**Le président:** Votre temps est écoulé. Merci.

Monsieur Stetski, allez-y.

**M. Wayne Stetski:** Merci.

Merci à tous d'être ici aujourd'hui.

Ma première question s'adresse à Keith et à Greenpeace.

Le 3 avril dernier, Clean Energy Canada a publié un rapport intitulé *The Economic Impact of Improved Energy Efficiency in Canada*, qui était très encourageant. Selon certains des renseignements compris dans le rapport:

la mise en œuvre des mesures d'efficacité énergétique prévues dans le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques permettra de créer 118 000 emplois (équivalent temps plein annuel moyen) dans l'économie canadienne et d'accroître le PIB de 1 % par rapport aux prévisions de base, au cours de la période visée par l'étude (2017-2030)... Les consommateurs canadiens économiseraient 1,4 milliard de dollars par année sur leurs factures d'énergie et les entreprises, l'industrie et les institutions canadiennes économiseraient en moyenne 3,2 milliards de dollars par année.

Ce sont des possibilités très encourageantes pour l'avenir. Avez-vous vu quoi que ce soit dans ce plan qui nous aiderait à atteindre ces objectifs?

**M. Keith Stewart:** Des travaux sont en cours sur les normes d'efficacité énergétique, mais je dirais que cela ne va pas assez vite.

Pour répondre à votre question et revenir à l'un des commentaires précédents, si nous avons eu cette discussion lorsque j'ai assisté à l'une de ces réunions en 1994, j'aurais demandé: « Faisons-nous ceci ou cela? » Comme le disait Isabelle, pour le moment, nous devons nous pencher sur l'efficacité énergétique, la tarification du carbone et les investissements dans le transport en commun. Nous devons faire tout cela. Il ne s'agit pas d'opter pour une chose ou une autre. Nous avons besoin de toutes ces mesures, et l'efficacité énergétique fait partie des réductions les moins coûteuses et les plus faciles.

Certaines de ces propositions visent l'adoption d'un code du bâtiment à consommation énergétique nette zéro d'ici 2025. Un bâtiment construit après 2025 devrait produire autant d'énergie qu'il en utilise. On ne peut y arriver qu'en améliorant considérablement l'efficacité énergétique, mais aussi en ayant des installations éoliennes et solaires, par exemple.

Nous avons besoin de tout cela, et l'efficacité est un élément important. Si je remplace mon ampoule à incandescence par une ampoule DEL qui fait le même travail et qui consomme 5 % de l'électricité, je peux encore lire un livre. Je suis content et je consomme tellement moins d'énergie qu'il sera beaucoup plus facile de l'obtenir de sources propres.

Voilà le genre d'investissements que nous devons faire. Nous devons aider à transformer ce stock de capital et nous avons vraiment besoin de codes et de normes sévères pour nous assurer que tout ce qui est nouveau sur le marché représente le meilleur moyen d'assurer l'efficacité.

**M. Wayne Stetski:** Selon vous, que peut faire le gouvernement fédéral pour encourager cela?

**M. Keith Stewart:** Le gouvernement fédéral a un code du bâtiment modèle, auquel les provinces peuvent adhérer ou non. Le gouvernement peut offrir des incitatifs aux provinces pour qu'elles y adhèrent. Cela pourrait grandement améliorer la situation. Les normes d'efficacité des appareils électroménagers peuvent être beaucoup plus élevées. De façon plus particulière, la grande décision à venir concerne l'automobile. Il est important d'améliorer l'efficacité de notre parc de véhicules et de passer du moteur à combustion interne au moteur électrique, principalement, mais il pourrait aussi y avoir des piles à combustible, etc.

Pour ce qui est des solutions de transport à émissions de carbone faibles ou nulles, nous avons vraiment besoin de normes cohérentes, parce que si nous essayons de le faire uniquement avec une taxe sur le carbone, il faudra que celle-ci soit très élevée pour y parvenir, alors que, comme nous l'avons vu, si nous relevons le code du bâtiment, personne ne remarquera vraiment qu'il y a plus d'isolation dans leurs murs. Ce n'est pas le genre de chose que le commun des mortels voit, mais le fait que les factures de chauffage soient moins élevées est quelque chose de plus tangible monétairement. C'est bon pour l'environnement et c'est bon pour notre avenir.

**M. Wayne Stetski:** Je vais maintenant m'adresser à la représentante de l'Institut Pembina. Vous avez parlé entre autres de la transition vers des véhicules à zéro émission, et encore une fois, j'ai la même question. À votre avis, à quoi devrait ressembler le soutien du gouvernement fédéral pour aider à l'adoption de véhicules à zéro émission?

**Mme Isabelle Turcotte:** L'un des problèmes des véhicules à zéro émission, c'est que nous devons susciter l'adhésion des gens qui vendent les voitures. Nous avons besoin qu'ils fassent la promotion de ces véhicules électriques ou moins polluants pour que les consommateurs canadiens puissent commencer à en faire l'expérience et à mieux les connaître. À l'heure actuelle, ces véhicules ne sont pas disponibles lorsque les Canadiens visitent leur concessionnaire pour voir à quoi ils ressemblent.

Il y a du travail à faire avec les concessionnaires, et il y a aussi du travail à faire en offrant des incitatifs financiers, mais nous avons aussi besoin d'un objectif pour le nombre de ventes. Une cible de vente de véhicules électriques serait un bon début. Les incitatifs à l'achat représentent une autre étape importante, de même que la garantie qu'il y a des véhicules en stock.

• (1625)

**M. Wayne Stetski:** Je vois les publicités pour la nouvelle Jaguar électrique. Si j'avais l'argent, j'opterais certainement pour ce véhicule.

Pour ce qui est de l'agriculture, Tyler, j'ai trouvé que bon nombre de vos recommandations étaient très pratiques. Vous êtes un peu inquiet. Vous avez dit que la biotechnologie canadienne devrait faire partie des accords commerciaux, mais que d'autres pays s'y opposent. Pouvez-vous expliquer cela? Pourquoi y a-t-il de la résistance?

**M. Tyler McCann:** C'est difficile pour moi de l'expliquer. À mon avis, il s'agit d'une technologie qui est largement reconnue comme étant sûre. Partout dans le monde, les autorités compétentes ont entrepris des examens approfondis des produits biotechnologiques et ont déterminé que ces produits étaient sans danger pour la consommation humaine, l'environnement et les animaux qu'ils peuvent servir à nourrir. Il m'est donc difficile de comprendre pourquoi les pays érigent ces barrières. Mais ils choisissent de le faire, et cela a un impact négatif sur l'environnement et sur les

agriculteurs et les consommateurs qui n'ont pas accès aux produits en conséquence.

**Le président:** Merci.

Monsieur Amos.

**M. William Amos (Pontiac, Lib.):** Merci à nos trois témoins. Vos témoignages sont très appréciés. Nous sommes toujours heureux de recevoir un agriculteur du Pontiac. Cela arrive rarement, mais c'est très positif.

Monsieur McCann, vous avez parlé de la dépendance des producteurs de grains du Canada à l'égard des exportations. Vous avez souligné l'importance du commerce. Je veux commencer par une vue d'ensemble, avant d'aborder la question du leadership en matière de climat.

Qu'est-ce que les nouveaux accords commerciaux, y compris l'accord entre les États-Unis, le Canada et le Mexique, mais aussi avec le Pacifique et également avec l'Europe, conclus par notre gouvernement signifient pour les producteurs canadiens de grains, et peut-être plus précisément pour ceux du Pontiac?

**M. Tyler McCann:** Ce que signifient ces accords commerciaux et les avantages qu'ils procurent aux agriculteurs du Pontiac ou de partout au Canada, c'est une certitude, des possibilités et un brillant avenir. Les agriculteurs canadiens font un excellent travail en produisant plus d'aliments. La population canadienne augmente, mais elle ne croît pas assez rapidement pour consommer tous les aliments que nous produisons. Nous avons donc besoin de ces débouchés, de ces accords, pour nous assurer que les portes sont ouvertes.

Nous parlions tout à l'heure de l'impact des obstacles liés à la biotechnologie. Une des choses que l'AEUMC a faites, c'est de faire progresser les modalités d'un accord commercial qui aident à empêcher la mise en place d'obstacles. Je pense que l'AEUMC — et nous félicitons le gouvernement d'avoir pris les mesures nécessaires pour conclure ces négociations — apportera des avantages concrets et aura un impact réel sur la vie des agriculteurs de tout le pays.

Quelqu'un qui exploite une ferme dans le Pontiac ne comprend peut-être pas ce que cela signifie. La raison pour laquelle cela se produit, c'est qu'ils peuvent vendre du grain à l'extérieur de leur ferme et qu'il y a un marché pour le grain partout dans le monde. Ils n'ont pas à se demander qui achètera leur grain au bout du compte. La demande mondiale est là et ces accords commerciaux permettent à ces clients mondiaux d'avoir accès aux grains de qualité que nous produisons.

**M. William Amos:** Vos commentaires sont très éclairants. Pour quelqu'un comme moi qui n'est pas agriculteur, il est également utile d'essayer de — « monétiser » n'est pas le bon mot — de rendre les choses encore plus concrètes. Je comprends l'idée de protéger et de faciliter l'accès. Il s'agit d'améliorer l'accès aux marchés. De combien de producteurs céréaliers parle-t-on dans le Pontiac, et quel genre d'augmentation du prix ou d'accès au marché serait important pour eux?

•(1630)

**M. Tyler McCann:** Je ne peux pas vous donner de chiffres précis sur les producteurs de grains du Pontiac, mais l'agriculture y prend de plus en plus d'importance. Cela permet à de plus en plus de fermes de croître et de prospérer. Il est également difficile de chiffrer les avantages de ces accords commerciaux. Les produits agricoles sont souvent vendus sur les marchés mondiaux et, malheureusement, les marchés agricoles ont été touchés récemment par les politiques mises en place par d'autres pays qui perturbent ces marchés qui sont si importants pour nous tous. Mais ce serait encore pire si nous n'avions pas les accords commerciaux que votre gouvernement a conclus et dont nous profitons.

**M. William Amos:** Merci de ces commentaires.

J'aimerais maintenant m'adresser à nos témoins de Pembina et de Greenpeace.

[Français]

Madame Turcotte, vous avez dit que l'annonce d'aujourd'hui portant sur la tarification de la pollution par le carbone est matière à célébration et que c'est positif.

Pourquoi est-il essentiel que le Canada ait une tarification de la pollution par le carbone et qu'il prenne d'autres mesures pour faire preuve de leadership à l'échelle mondiale?

[Traduction]

**Mme Isabelle Turcotte:** D'abord et avant tout, ce qui est le plus important pour les Canadiens, c'est d'avoir accès à de l'air de bonne qualité et à des écosystèmes sains, et nous devons utiliser toutes les mesures à notre disposition pour y arriver. Le gouvernement libéral fédéral fait preuve aujourd'hui de leadership, malgré les critiques formulées dans certaines provinces, pour aller de l'avant et mettre en oeuvre une mesure que les économistes et les décideurs du monde entier considèrent comme l'outil le plus rentable pour réduire les émissions. Selon un lauréat du prix Nobel, la tarification du carbone doit faire partie d'un plan global et efficace de lutte contre les changements climatiques si nous voulons atteindre notre objectif de limiter la hausse de la température à 1,5 °.

Je dirais que le Canada fait preuve de leadership en mettant en oeuvre un plan crédible de lutte contre les changements climatiques et qu'il se joint à 70 administrations qui font de même.

**Le président:** Votre temps est écoulé, monsieur Amos.

Nous allons passer à M. Warawa.

**M. Mark Warawa:** Merci, et merci aux témoins d'être ici.

Je suis en train de lire un article de Pembina, qui a été rédigé par Sara Hastings-Simon. Il met en lumière les différentes façons de réduire notre empreinte carbone à l'heure actuelle, à moyen terme et à plus long terme. Elle mentionne entre autres que du fait qu'elle oblige les pollueurs à payer, la tarification de la pollution par le carbone est à la source de changements de comportement et d'innovation.

L'objectif est de mettre un prix sur le carbone pour changer les comportements, pour modifier la façon dont les gens utilisent le carbone comme source d'énergie.

Ce que j'ai entendu Pembina et Greenpeace dire, c'est qu'une augmentation de 10 \$ la tonne de carbone par année aidera à ce changement et continuera de favoriser l'innovation dans le secteur manufacturier et la façon dont nous utilisons l'énergie. Je repense à la situation qui prévalait il y a 10 ans par rapport à aujourd'hui. En Colombie-Britannique, ma province, une taxe sur le carbone a été instaurée à 10 \$ la tonne. Si elle avait augmenté de 10 \$ la tonne par

année, elle atteindrait 100 \$ la tonne. À l'heure actuelle, elle est de 35 \$ la tonne et les émissions augmentent. C'est la réalité en Colombie-Britannique.

Pendant le ralentissement économique de 2008-2009, au moment de la récession, les émissions ont diminué un peu, et la Colombie-Britannique a reconnu que c'est la raison pour laquelle les émissions ont diminué, mais au cours des quatre dernières années, elles ont augmenté. En fait, elles ont augmenté de 2,3 %, mais le prix du carbone augmente. Je pense qu'en Colombie-Britannique, au cours des 10 dernières années, il a été démontré qu'un prix du carbone à 35 \$ la tonne ne change pas les choses. Les gens continuent de conduire leur voiture.

J'ai été très encouragé par les commentaires sur l'efficacité. Le crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire instauré par l'ancien gouvernement a été très populaire. Les gens rendaient leur maison beaucoup plus efficace. Cela a été un grand succès. En 2011, les véhicules de tourisme ont atteint une toute nouvelle norme et sont devenus beaucoup plus efficaces. Grâce aux réfrigérateurs et aux cuisinières, ainsi qu'à la densification de nos collectivités, nous avons augmenté notre efficacité.

Je pense que nous avons fait d'énormes progrès en réduisant la quantité, mais en plus, nous avons fixé un prix de 35 \$ pour le carbone. La taxe sur le carbone est imposée là où le coût de la vie est le plus élevé au Canada, et pourtant les émissions augmentent.

Je me souviens du rapport du GIEC, qui disait que les prix sont loin d'être assez élevés, que pour amener les gens à changer, pour sortir les gens de leur voiture, pour les inciter à s'habiller plus chaudement dans leur maison et à baisser leur thermostat, il faut augmenter considérablement le prix du carbone.

Dans un an d'ici, nous parlons de 150 \$, et je pense que le chiffre mentionné par Pembina était de 300 \$ la tonne... Je pense que la question de M. Lake est la suivante: quel est le chiffre magique? À 35 \$ la tonne, cela ne change pas le comportement en Colombie-Britannique. Nous l'avons appris en 10 ans. Nous avons fait de grands progrès sur le plan de l'efficacité, mais la tarification du carbone n'y est pour rien.

Je suis dubitatif concernant ce que le gouvernement a annoncé aujourd'hui. Je ne pense pas que ce soit une bonne nouvelle. Je pense qu'il y a un peu de politique en jeu. C'est de la politique mesquine qui promet aux gens de prendre leur argent sous forme d'impôt et de leur remettre en cadeau. Je pense que nous devons faire mieux et nous engager tous à faire un meilleur travail d'assainissement de l'environnement.

J'aimerais poser une question à M. McCann sur l'agriculture.

•(1635)

Dans mon coin de la Colombie-Britannique, il y a beaucoup d'agriculture. Si nous refilons le coût de l'énergie à l'agriculture... Si elle n'est plus concurrentielle, l'agriculture démenagera, comme on le constate déjà avec les politiques gouvernementales. Les entreprises démenagent dans des pays comme les États-Unis, qui n'ont pas de taxe sur le carbone; mais l'agriculture, elle, ne peut pas démenager. Son produit devient tout simplement moins concurrentiel et plus coûteux.

Pourriez-vous parler des difficultés? Vous avez dit que vous avez demandé au gouvernement d'accorder une exemption pour le propane et le gaz naturel pour le séchage. Est-ce bien important, et si vous ne l'obtenez pas, quelles seront les conséquences? Vous n'allez quand même pas démenager votre ferme, mais cela marquera-t-il la fin de la croissance et de l'investissement dans l'agriculture?

**Le président:** Vous avez 15 secondes, je vous le signale.

**M. Tyler McCann:** En bref, nous ne pouvons peut-être pas déménager les fermes, nous pouvons toujours laisser les tracteurs dans la cour. Tel pourrait certainement être l'effet des prix qui deviendraient exorbitants et nous rendraient moins concurrentiels.

Le séchage du grain est essentiel. Cette année, en particulier, on en a besoin pour rentrer les récoltes des prairies, les mettre en silo, les entreposer et les expédier sur les marchés. La nouvelle tarification du carbone aura des conséquences.

**Le président:** Merci.

Madame Dzerowicz, vous avez la parole.

**Mme Julie Dzerowicz (Davenport, Lib.):** Merci.

Je tiens à vous remercier tous les trois de vos excellents exposés.

Je tiens également à remercier M. Stewart d'être revenu sur le commentaire de M. Lake, qui se demandait s'il y avait des solutions de rechange à la tarification de la pollution, et indiquait que nous devons agir à bien des niveaux en même temps pour atteindre nos cibles de l'accord de Paris, comme nous cherchons à le faire.

Il ne s'agit pas simplement d'un choix entre la tarification de la pollution, la recherche de solutions de rechange axées sur l'énergie et l'analyse de certains investissements propres et écologiques que nous devons faire. C'est sur ces trois points, et peut-être sur d'autres, que nous devons agir. Je vous sais gré de l'avoir rappelé.

J'aimerais donner l'occasion à Mme Turcotte et à M. Stewart de réagir aux commentaires de M. Warawa, car je pense que nous devons dissiper la perception erronée selon laquelle, si nous tarifons la pollution, cela entraînera une augmentation des émissions, si bien que cela ne donnera rien. Je ne veux pas laisser cela sans nuances au compte rendu.

Je vais commencer par vous, madame Turcotte, et je terminerai par vous, monsieur Stewart.

• (1640)

**Mme Isabelle Turcotte:** En Colombie-Britannique, le prix est parti de 10 \$ la tonne en 2008, puis a augmenté d'environ 5 \$ chaque année, mais il est très important de rappeler qu'il y a eu un blocage du prix en 2011, je pense. Nous pouvons voir que le signal s'arrête alors, et la consommation de combustible... Je regrette de ne pas avoir cette information à communiquer au reste du groupe, mais je serai heureuse d'en faire part au Comité plus tard. Nous pouvons voir que la vente des combustibles augmente lorsque le signal cesse d'augmenter.

Je ferais valoir que le cas de la Colombie-Britannique est effectivement un argument en faveur du maintien d'un signal fort pour réduire les émissions par une hausse du prix du carbone.

**Mme Julie Dzerowicz:** Monsieur Stewart.

**M. Keith Stewart:** Oui, la taxe sur le carbone en Colombie-Britannique a fait l'objet de nombreuses recherches universitaires. C'est l'étude parfaite que les économistes adorent faire, une belle étude de cas. Il a été démontré que les émissions auraient crû bien davantage sans la taxe sur le carbone.

L'exemple que j'utilise avec mes étudiants est que je pèse aujourd'hui 10 livres de plus qu'il y a 10 ans. Si je n'allais pas travailler à vélo tous les jours, je pèserais probablement 20 livres de plus. Pour perdre du poids, je devrais faire plus. Je devrais mieux manger et faire encore plus d'exercice. Telles sont mes options, mais si j'ai pris du poids, ce n'est pas parce que le vélo n'a rien donné.

Sans la taxe sur le carbone, nous aurions observé des augmentations beaucoup plus marquées, en raison surtout de la croissance démographique en Colombie-Britannique. La Colombie-Britannique a connu une croissance, ce qui lui a valu de nouvelles constructions, plus de véhicules, etc. La tarification du carbone a contribué à tempérer l'augmentation, mais il faut qu'elle soit plus élevée pour vraiment commencer à réduire les émissions.

**Mme Julie Dzerowicz:** Changeons de sujet.

Monsieur Stewart, vous avez parlé de la politique commerciale et climatique et avez dit que Greenpeace a huit stratégies. J'aimerais beaucoup que vous fassiez parvenir cette information au Comité désormais pour nous en donner une idée.

À ce sujet, y a-t-il un pays qui ait appliqué l'une ou l'autre de ces stratégies dans ses accords commerciaux? Y a-t-il un pays qui ait réussi à les intégrer? Si vous ne le savez pas, c'est bien. Je voulais seulement savoir, car je m'intéresse beaucoup à la politique commerciale également. Je sais que nous essayons d'ajouter un volet environnemental à chacun de nos futurs accords sur le commerce.

Connaissez-vous un pays qui ait réussi à le faire?

**M. Keith Stewart:** Les Européens ont mis en oeuvre davantage de mesures de ce genre. Leurs politiques environnementales sont, en réalité, plus musclées. Je dirais que l'un des huit objectifs était d'éliminer le mécanisme de règlement des différends entre un investisseur et un État selon le chapitre 11, ce qui est déjà fait et qui est bien, mais je vais en faire part au Comité.

C'est en quelque sorte une initiative conjointe de Greenpeace, du Sierra Club et du Natural Resources Defense Council. De nombreux groupes y ont adhéré. L'essentiel, c'est que les questions environnementales sont en quelque sorte une bonne chose à inscrire dans tous ces accords et qu'il serait formidable que cela se fasse; mais l'objet de l'accord est de faire en sorte que ces choses-là arrivent; or, elles n'arriveront pas pour les aspects économiques du commerce et la protection des sociétés et de leurs prérogatives. Nous devons inverser la tendance, afin que les mesures de protection du climat et de l'environnement deviennent le principal facteur orientant ces types d'accords, afin que l'accord facilite bel et bien la transition à un monde sobre en carbone.

**Mme Julie Dzerowicz:** Très bien, je comprends.

Madame Turcotte, vous avez terminé votre exposé en parlant du grand rôle à jouer par le secteur privé pour être plus ambitieux avec nos cibles. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet et nous expliquer si la petite entreprise a aussi un rôle à jouer. Ou parlez-vous aussi de la grande entreprise?

**Mme Isabelle Turcotte:** Je dirais que, pour les entreprises, pour les entrepreneurs canadiens, c'est une occasion formidable. Dans cette perspective, ce n'est pas tant ce qu'elles peuvent faire pour réduire les émissions que ce qu'elles peuvent faire pour s'assurer que le Canada produit, fabrique, exporte et vend sur le marché intérieur les technologies propres, les technologies sobres en carbone qui sont l'avenir de ces marchés.

Ne nous trompons pas. C'est ce que vont faire les autres pays. Nous ne sommes pas les seuls à avoir des cibles de réduction, et nous ne sommes pas les seuls à voir les possibilités.

• (1645)

**Mme Julie Dzerowicz:** Merci.

Vous avez aussi mentionné — et c'est une chose que les résidents de Davenport ne cessent de me rappeler — que nous avons un écart de 66 mégatonnes dans notre plan pour atteindre nos objectifs de l'accord de Paris. Y a-t-il un pays qui ait évalué tous les coûts de son plan pour atteindre ses cibles? Sommes-nous l'exception, ou tout le monde est-il sur la même voie que nous, qui avons un plan que nous nous affirmons à mettre en oeuvre, et qui travaillons toujours à vérifier qu'il couvre tout! Sommes-nous au même point, en quelque sorte, que la plupart des pays pour l'atteinte des cibles de l'accord de Paris? Sommes-nous les seuls...

**Le président:** Répondez rapidement, s'il vous plaît. Nous manquons de temps.

**Mme Isabelle Turcotte:** Je dirais que la raison pour laquelle il y a un écart, c'est que nous devons rattraper très rapidement des années d'inaction, si bien que nous commençons avec un léger retard. D'autres pays sont confrontés aux mêmes défis, mais cela ne devrait pas nous retenir.

**Le président:** Au tour de M. Genuis.

**M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC):** Merci, monsieur le président.

C'est un plaisir de rendre visite au comité de l'environnement.

J'ai une question qui me trotte dans la tête. J'ai commencé à étudier ces choses-là à l'université. C'est une frustration ou un problème qui vient de la façon dont nous mesurons qui est responsable de quoi dans le dossier du carbone au niveau de la communauté internationale.

Nous examinons les niveaux de carbone actuels ou passés en général, puis nous demandons aux pays d'effectuer des réductions par rapport à ces niveaux passés. En même temps, un pays peut accroître ou ralentir son développement économique pendant cette période. Un pays pourrait prendre une plus grande part de la production mondiale d'énergie en opérant plus proprement, mais, du même coup, il pourrait accroître ses émissions tout en ayant un effet positif sur les émissions mondiales.

Par exemple, si le Canada développe des technologies relativement faibles en carbone, mais qu'il a toujours des sources d'énergie émettrices de carbone et qu'il exporte sa production — ce n'est pas hypothétique, bien sûr —, nous pourrions fort bien accroître nos émissions tout en ayant un effet positif sur les émissions mondiales en étant plus concurrentiels que d'autres pays qui ont de plus fortes émissions. Il me semble un peu problématique de ne tenir compte, de façon isolée, que des tendances passées des pays, sans nous arrêter à l'intensité de leur production et aux effets de cette intensité sur la production des émissions partout dans le monde.

Ce problème de mesure a une conséquence au niveau des politiques. Elle signifie que nous considérons alors que nos objectifs sont d'imposer, par exemple, dans le cas du gouvernement actuel, des taxes sur la production d'énergie, de manière à décourager la production — à ne pas nécessairement encourager une production plus propre, mais juste à décourager la production — et à transférer cette production vers des pays moins respectueux de l'environnement.

J'aimerais entendre les commentaires de M. Stewart et de Mme Turcotte sur ce qu'ils pensent de ma proposition, et savoir s'ils connaissent de meilleurs moyens d'examiner, mettons, le genre d'obligations qu'un pays devrait avoir en tenant compte de ce problème.

**Mme Isabelle Turcotte:** Je saurais gré à Keith de commencer.

**M. Keith Stewart:** Bien sûr.

Il y a une très abondante littérature sur la façon d'attribuer ces choses-là. Le principe de base du traité actuel peut s'énoncer ainsi: les pays sont responsables des émissions qu'ils contrôlent directement, qui se produisent sur leur territoire, par application du principe de la souveraineté. Il est difficile de tout comptabiliser lorsqu'on exporte du gaz naturel liquéfié vers la Chine, par exemple. Si c'est pour remplacer le charbon, il y a un avantage net. Si c'est pour remplacer des énergies renouvelables, il n'y en a pas. C'est compliqué. C'était, en fait, une chose à laquelle Jean Chrétien tenait beaucoup. Il voulait ce système.

Le problème, c'est que tous les pays veulent avoir des crédits pour ce qu'ils font de bien, comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais sans avoir à rendre compte de ce qu'ils font de moins bien. Si nous devons adopter un système englobant les émissions d'aval, comme il est proposé, alors le Canada, comme grand exportateur de pétrole, par exemple, serait responsable d'une plus grande part des émissions mondiales, ne serait-ce que pour ses émissions intérieures.

Il faut prendre le bon et le moins bon quand on essaie de changer ces choses-là. À l'heure actuelle, essentiellement, les gouvernements peuvent contrôler ce qui se passe sur leur territoire. C'est ainsi que la comptabilisation se fait, mais il y a beaucoup d'autres façons de la faire.

● (1650)

**M. Garnett Genuis:** Vous semblez dire que c'est la façon simple de procéder, mais vous n'avez pas vraiment répondu à la proposition selon laquelle ce système de mesure un peu pervers débouche sur des résultats pervers. Pour prendre une hypothèse un peu absurde, supposons que la Cité du Vatican commencerait à produire du gaz naturel avec une très, très grande efficacité. Elle augmenterait ses émissions, mais diminuerait clairement les émissions planétaires en remplaçant le charbon, etc. Mais étant donné que ses émissions actuelles sont probablement presque nulles...

Ce problème de mesure n'a-t-il pas des conséquences pour nous, en ce sens qu'il décourage l'exploitation de ressources susceptibles d'améliorer la situation environnementale à l'échelle de la planète?

**M. Keith Stewart:** Je pense que l'une des façons de procéder serait d'essayer d'inscrire cela dans des accords comme la CCNUCC, la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Il existe des mécanismes pour cela. L'un d'entre eux est, ou pourrait être, les ITMO, c'est-à-dire les résultats d'action d'atténuation transférables au niveau international.

**M. Garnett Genuis:** Excusez-moi, les ITMO...?

**M. Keith Stewart:** Les ITMO sont les quotas d'émissions échangeables, les options d'atténuation négociées à l'échelle internationale.

Pour les émissions nationales, ils sont relativement, ou habituellement, à la marge. Si nous devons effectivement travailler à un système mondial de tarification du carbone, par exemple, ou si nous avons un système de droits tarifaires pour le carbone, nous pourrions faire cette comptabilisation et récompenser ceux qui produisent moins de carbone.

**M. Garnett Genuis:** Mais nous n'en ferions rien, n'est-ce pas? Ce n'est pas du tout marginal. Je siège normalement au comité des affaires étrangères, et j'ai participé récemment à un voyage à Inuvik. Nous avons rencontré à Inuvik des dirigeants qui n'ont pas caché leur frustration au sujet du fait qu'ils sont assis sur un tas de gaz naturel qu'ils considèrent comme une excellente occasion de production et d'exportation.

Si nous pouvions exploiter nos ressources en gaz naturel dans le Nord, si nous pouvions en vendre davantage à nos partenaires asiatiques, cela aurait très clairement, selon moi, des retombées positives sur le plan de la réduction des émissions mondiales, mais cela pourrait aussi déboucher sur la mise en valeur importante d'une ressource non renouvelable au Canada.

Je n'en suis pas certain, mais je soupçonne que votre organisation pourrait voir d'un oeil sceptique la possibilité de développer davantage de nos ressources dans le Nord. Mais si elles sont développées pour l'exportation et remplacent des sources moins propres de combustible, n'est-ce pas une solution positive au défi mondial, au niveau planétaire?

**M. Keith Stewart:** Je dirais que, si vous voulez augmenter ces objectifs, la meilleure chose à faire serait de réduire la consommation ici pour libérer de l'espace plutôt que d'investir dans une nouvelle infrastructure coûteuse pour prolonger la vie des combustibles fossiles.

La vraie question en Asie — encore une fois, il s'est fait beaucoup de recherche là-dessus — c'est qu'il n'est pas vraiment évident que les exportations de gaz naturel en Asie en ce moment remplaceraient du charbon ou des énergies renouvelables. Il se prend beaucoup de mesures pour réduire la production de charbon en Asie; alors, c'est possible ou ce n'est pas possible. Nous ne le savons pas. À l'heure actuelle, nous n'intégrons pas ce genre de choses dans les accords — c'est-à-dire: « Pour acheter ce produit, vous devez promettre qu'il aidera à réduire la production du charbon ».

Voilà pourquoi, dans la perspective comptable, je pense qu'il y a certains chiffres que vous savez pouvoir suivre, et beaucoup de choses sur lesquelles vous pouvez faire des hypothèses éclairées, mais que, si vous avez un système international, tout le monde va essayer de faire les mêmes hypothèses éclairées à son avantage. Si nous faisons cela pour les exportations de gaz naturel, nous devrions probablement faire l'inverse pour le pétrole à forte teneur en carbone, par exemple.

**Le président:** Votre temps est écoulé, monsieur.

Nous allons passer à M. Fisher, pour six minutes.

**M. Darren Fisher (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.):** Merci, monsieur le président, et merci à tous d'être là.

Madame Turcotte, je vous ai entendue dire que les scientifiques et les lauréats du prix Nobel sont en faveur d'une tarification de la pollution. Et vous regardez ce qui se passe aux États-Unis et voyez que les grandes pétrolières, comme Exxon, sont en faveur d'une tarification de la pollution « est une option stratégique qu'envisagent les décideurs et qui présente les meilleures perspectives de progrès au moindre coût économique pour la société ».

C'est Tyler, je crois, qui a dit plus tôt que de nombreuses industries reconnaissent l'importance de la responsabilité environnementale, l'importance de faire les bonnes choses, et, espérons-le, de voir réellement les possibilités qu'ouvrent ces changements et les économies pouvant en découler.

Trois fois, vous avez utilisé une expression qui m'a bien plu: l'ambition accrue. Outre la tarification de la pollution, quelles autres mesures devrions-nous prendre pour réaliser une transition rapide vers une économie sobre en carbone ou, comme vous le diriez, pour accroître notre ambition?

• (1655)

**Mme Isabelle Turcotte:** Je dirais que les entreprises canadiennes qui profitent du passage à une économie plus propre et de cette

transition vers l'énergie propre travaillent aujourd'hui discrètement pour s'assurer d'avoir les meilleures technologies à exporter dans ces marchés. Ce secteur des technologies propres est en plein essor au Canada. Selon moi, une chose comme la tarification du carbone favorise certainement la vérification de la demande de leurs produits au Canada. Le Canada peut aider davantage ce secteur, à mon sens, en profitant de ses missions commerciales pour mettre ses produits en valeur à l'échelle internationale.

**M. Darren Fisher:** D'accord. Dans le même ordre d'idées, au sujet des entreprises de technologies propres et des investissements actuels du gouvernement dans les technologies propres, nous savons que les pays en développement encaissent les effets des changements climatiques plus durement que bien d'autres.

**Mme Isabelle Turcotte:** C'est juste.

**M. Darren Fisher:** Étant donné tout le financement public et privé disponible pour les technologies propres, il faudrait aussi y voir une occasion en or, comme je l'ai dit tout à l'heure. Au cours des quatre dernières années, le financement de la lutte contre les changements climatiques a été de 61 milliards de dollars américains à l'échelle de la planète.

Vous avez parlé de l'essor des technologies propres. Ma circonscription est Dartmouth—Coal Harbour, et je peux vous dire qu'il y a là-bas une industrie des technologies propres qui connaît une croissance fulgurante. Les entreprises canadiennes profitent-elles spécifiquement des possibilités de financement de la lutte contre la pollution dans le monde?

**Mme Isabelle Turcotte:** Je dirais que cela nous ramène à la dernière question que nous avons reçue. Les besoins en énergie dans les pays en développement augmentent. Comment voulons-nous y répondre? En fin de compte, la planète a un budget carbone que nous devons respecter pour limiter la hausse des températures à 1,5 °C.

Je dirais qu'il y a une formidable occasion de faire un saut technologique dans ces pays et de nous assurer que les pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine ont les réseaux les plus propres possible et qu'ils achètent ces technologies de réseaux intelligents à des entreprises canadiennes. Cela peut inclure les technologies d'énergie renouvelable, le panneau solaire, le stockage, les batteries et le matériel de TI qui vont de pair avec la création d'un réseau plus intelligent.

**M. Darren Fisher:** Merci.

Tyler, quels sont les effets des changements climatiques sur votre industrie en particulier?

**M. Tyler McCann:** Cet automne a été un défi pour les producteurs de grains du pays...

**M. Darren Fisher:** Vous avez dit que vous faisiez partie de la solution et pas du problème, alors...

**M. Tyler McCann:** Oui, et nous avons hâte de travailler avec le gouvernement.

Plus tôt, il a été question des lauréats du prix Nobel. La semaine dernière, le Prix mondial de l'alimentation a été décerné. C'est un prix créé par Norman Borlaug, qui est considéré comme le père de la révolution verte. Il a remporté le prix Nobel de la paix pour ses travaux pour la création de nouvelles variétés de blé plus résistantes à la verse. Il a aidé à nourrir des millions de personnes dans le monde et a eu un impact négatif important sur la famine.

Il y a une collectivité de personnes qui mène des recherches très importantes sur les moyens de réduire les effets des changements climatiques sur l'agriculture. Ce sont des personnes qui perpétuent la tradition de M. Borlaug et qui utilisent de nouvelles technologies pour produire des cultures plus résistantes à la sécheresse ou aux inondations et qui permettent de gérer plus facilement l'augmentation des pressions parasites que nous observons au fur et à mesure du changement de notre climat au fil des ans.

Il est très important que les gouvernements suivent le rythme des travaux de nos scientifiques en mettant en place les bons cadres pour aider les agriculteurs à avoir accès à ces nouvelles technologies et pour faciliter l'atténuation des effets du changement climatique.

**M. William Amos:** Je serai très heureux d'en profiter et de poser une question à nos amis de Pembina et de Greenpeace.

Je pense que nous venons d'entendre un extrait du plan du Parti conservateur en matière de climat, qui proposait des forages dans l'Arctique de l'Ouest pour obtenir des avantages au niveau mondial. Seriez-vous d'accord pour dire que nous devons forer dans les zones en eau profonde de l'Arctique pour atteindre nos cibles internationales?

• (1700)

**Mme Isabelle Turcotte:** Je dirais qu'en ce qui concerne l'exploitation de son pétrole, de son gaz et de ses ressources naturelles, le Canada doit démontrer comment il s'y prend pour atteindre sa propre cible en vertu de l'accord de Paris. Le projet de loi C-69 est l'occasion d'évaluer les répercussions climatiques des projets. Nous avons hâte de vérifier que les projets sont bien évalués et tiennent compte de ces préoccupations.

**Le président:** Merci, tout le monde.

Le temps avance, et nous allons passer à notre dernière question, qui sera posée par M. Stetski, pour trois minutes. Si tout le monde est d'accord, nous pourrions ajouter trois tours de six minutes: un pour M. Stetski, un pour les libéraux et un pour les conservateurs, avant de donner à Wayne ses trois minutes pour conclure. Cela nous prendra 21 minutes, ce qui nous mènera à la fin du délai qui nous est imparti pour nous mettre d'accord.

**L'hon. Mike Lake:** À quoi ces tours ressembleraient-ils?

**Le président:** M. Stetski aurait six minutes, puis ce serait le tour des libéraux pour six minutes, des conservateurs pour six minutes, puis de nouveau du NPD pour trois minutes.

**L'hon. Mike Lake:** Cela semble correct.

**Le président:** Monsieur Stetski, vous avez six minutes.

**M. Wayne Stetski:** Merci.

J'aimerais revenir un peu sur la transition des combustibles fossiles vers une économie de l'énergie verte. Je vais vous demander si vous avez certaines excellentes communications ou recherches sur les moyens pratiques de réaliser cette transition. Si vous pouviez les envoyer au Comité, cela serait apprécié. J'aimerais vous entendre sur cette question parce qu'on nous en parle constamment. Nous devons faire la transition. Certains disent que nous devons abandonner les combustibles fossiles ou toute nouvelle croissance à partir d'aujourd'hui. D'autres disent que nous avons besoin de temps pour cela. Je suis absolument d'accord sur la nécessité de passer à l'énergie verte avec le temps.

Commençons peut-être par Greenpeace. Avez-vous vu et avez-vous des recommandations pratiques sur la façon de passer des combustibles fossiles à l'énergie verte?

**M. Keith Stewart:** Il existe un assez bon modèle pour le charbon en Alberta, qui a fixé un calendrier d'élimination du charbon. Elle a annoncé son intention de fermer les centrales au charbon et de conclure un accord avec les entreprises touchées pour gérer cela de façon économique pour elles, mais elle donne également du soutien aux collectivités qui extraient du charbon ainsi qu'aux travailleurs pour qu'ils ne subissent pas des conséquences disproportionnées de cette décision stratégique.

Le Canada participe par ailleurs à un effort mondial de transition pour les travailleurs du charbon, ce qui est aussi une bonne chose. Dans la perspective de Greenpeace, nous disons certainement que nous n'avons plus besoin de mégaprojets de combustibles fossiles. Il ne s'agit peut-être pas de chaque projet, de chaque arrêt, mais il est certain que nous avons désespérément besoin de cet argent pour les autres types de projets. Nous devons éviter ce que l'Agence internationale de l'énergie appelle le « blocage du carbone », où l'on construit de grandes infrastructures qu'on veut faire fonctionner jusqu'à la fin de leur vie utile, qui est souvent de 40 à 50 ans. Si vous lisez le rapport du GIEC, le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, vous verrez que nous devons atteindre les émissions nettes nulles dans le monde d'ici 2050. Construire quelque chose qui sera mis en service en 2025 et qui fonctionnera pendant 50 ans, ce n'est pas logique. C'est créer un actif bloqué. C'est construire un éléphant blanc.

Le GIEC a été très clair. Nous avons la technologie. Nous avons les moyens économiques. Nous n'avons qu'à nous donner la politique nécessaire pour effectuer cette transition rapide. On trouve de bonnes suggestions dans les rapports du GIEC. Je peux aussi vous faire part d'autres recherches universitaires. Nous constatons cela à la plus petite échelle en Alberta. Voyez comment cela fonctionne, vérifiez que cela fonctionne pour les collectivités, évaluez tout cela, puis étendez le modèle à d'autres secteurs des combustibles fossiles pour protéger les collectivités et les travailleurs pendant que nous effectuons une transition planifiée et rapide des combustibles fossiles à l'énergie verte.

**M. Wayne Stetski:** Je pose la même question à l'Institut Pembina.

**Mme Isabelle Turcotte:** Bon nombre des éléments du plan de lutte contre les changements climatiques que j'ai mentionnés dans ma déclaration préliminaire donnent des exemples qui illustrent où il est possible d'infléchir la demande et l'offre de combustibles fossiles. Il y a des choses très pratiques que nous pouvons faire pour accroître le transport actif, et ouvrir l'accès au transport en commun également. Il y a beaucoup de choses que nous pouvons faire.

Quant à l'efficacité énergétique des bâtiments, nous n'avons pas mentionné plus tôt qu'aucun des codes provinciaux ne traite actuellement du parc de bâtiments existant. Nous avons une occasion extraordinaire à exploiter pour réduire les émissions et pour accroître le confort des Canadiens tout en diminuant leur facture d'énergie. Dans tous les secteurs, dans les transports comme dans le bâtiment, il y a certainement d'autres choses à faire.

• (1705)

**M. Wayne Stetski:** Tyler, je vous pose la même question. À quoi pensez-vous dans la perspective agricole, lorsque vous entendez: « délaissés les combustibles fossiles »?

**M. Tyler McCann:** J'y vois une autre occasion pour les producteurs de grains de faire partie de la solution.

Il existe un mandat pour les combustibles renouvelables partout au pays. Le gouvernement s'est engagé dans la voie d'une norme sur les carburants propres. Je pense que les agriculteurs de tout le pays voient une excellente occasion d'utiliser une partie de cette nouvelle production que nous mettons en service chaque année pour introduire des cultures vraiment écoénergétiques, notamment comme source de combustible renouvelable, et pour élargir le rôle qu'ils peuvent jouer. Les agriculteurs canadiens pourraient en profiter. Le gouvernement canadien pourrait exercer un vrai leadership en adoptant la norme sur les combustibles propres. Cela devrait s'inscrire dans un plan global pour l'avenir.

**M. Wayne Stetski:** Je m'arrête là.

**Le président:** Il vous reste une minute.

**M. Wayne Stetski:** Une dernière question alors. Je n'aurai peut-être pas besoin de mes trois minutes supplémentaires si nous pouvons être très brefs, mais si nous manquons de temps, nous dépasserons les trois minutes.

Si j'avais une baguette magique et que chacun d'entre vous soit ministre de l'Environnement demain et qu'on vous apprenne que vous pourriez mettre en oeuvre un seul aspect de ce besoin d'un plan à niveaux multiples, quelle serait votre priorité? Commençons par Greenpeace.

Keith, allez-y, si vous n'y voyez pas d'inconvénient.

**M. Keith Stewart:** Ce qu'on trouve actuellement dans le cadre pancanadien, ce sont les mesures relatives à l'offre, la façon dont nous allons intervenir sur l'offre pour, comme disent les économistes, « couper avec les deux côtés des ciseaux ». En réduisant l'offre, nous augmentons le prix. Les solutions de remplacement deviennent plus intéressantes. Dans le cadre du processus de planification, un véritable test climatique pour les nouveaux projets d'infrastructure serait une chose très importante pour moi. J'inscrirais cela en tête de liste.

**Le président:** Vous devrez peut-être reporter le reste des réponses à votre dernier tour.

Monsieur Bossio, vous avez six minutes, à moins que vous n'ayez d'autres motions à proposer, auquel cas vous allez certainement perdre cela.

**M. Mike Bossio:** Je peux poser des questions cette fois-ci. C'est formidable.

Merci, monsieur le président.

Je remercie encore une fois nos invités de leur présence et de leurs excellents témoignages. Je suis heureux d'avoir l'occasion de poser quelques questions, et je vais aller droit au but.

M. Lake a dit tout à l'heure que Greenpeace et Pembina disaient l'un comme l'autre que nous n'avons pas besoin d'une tarification de la pollution et qu'il y a d'autres moyens d'atteindre nos cibles.

Je ne pense pas que c'est ce que vous disiez, l'un et l'autre. Ai-je raison sur ce point?

**L'hon. Mike Lake:** J'invoque le Règlement. Je tiens à préciser que je n'ai pas dit que la tarification du carbone n'est pas nécessaire. De toute évidence, ce sont eux qui l'ont dit. Rétablissons les faits, si vous me citez.

**M. Mike Bossio:** Très bien, désolé.

**L'hon. Mike Lake:** Je disais seulement qu'ils avaient exprimé l'avis qu'il y avait des solutions de rechange à la tarification du carbone.

**M. Mike Bossio:** Et, par conséquent, nous n'avons pas besoin d'une tarification du carbone. Désolé, j'aurais dû corriger cela. Vous avez raison.

C'est avec plaisir que je me corrige, monsieur le président.

Ils ont dit cela, parce qu'il y a d'autres options, si bien que nous n'avons pas besoin d'une tarification de la pollution. Je veux leur donner l'occasion de réagir à cela.

**Mme Isabelle Turcotte:** Je dirais que nous serions heureux de l'occasion d'évaluer un plan de lutte contre la pollution qui ne proposerait pas de tarification du carbone, pour voir comment, par modélisation, cela nous mènerait aux mêmes résultats qu'un plan d'atténuation assorti d'une tarification du carbone.

**M. Mike Bossio:** N'avez-vous pas déjà indiqué que le plan le plus économiquement viable, un plan efficace, comporte une tarification de la pollution?

**Mme Isabelle Turcotte:** J'évaluerais également le coût des mesures stratégiques. À ma connaissance, il est peu probable que ce plan, sans tarification du carbone, coûte moins cher aux Canadiens qu'un plan avec tarification du carbone.

**M. Mike Bossio:** Auriez-vous un commentaire là-dessus, monsieur Stewart?

**M. Keith Stewart:** Bien sûr.

Lisez les rapports si bien écrits du groupe de travail fédéral-provincial au sujet des mesures d'atténuation et de la tarification du carbone, qui ont précédé le cadre pancanadien, et vous constaterez qu'ils présentent bien les choses que la tarification du carbone fait vraiment bien et celles qu'elle ne fait pas aussi bien, ainsi que les choses que la réglementation fait mieux que la tarification du carbone. Il y a du bon et du moins bon dans chaque cas.

J'aimerais également signaler que, non seulement dans le cadre pancanadien, mais aussi dans notre stratégie à long terme de faibles émissions, pour nous permettre d'atteindre notre cible de 2050, qui est d'avoir de très faibles émissions, certaines des choses qui ne semblent pas les plus rentables pour arriver aux premiers 10 % de réductions sont vraiment importantes pour obtenir les derniers 20 ou 30 %. Il s'agit, par exemple, de la construction de nouveaux bâtiments à consommation énergétique nette nulle et de la mise en place de programmes énergétiques de modernisation. Elles se complètent, mais dans l'élaboration de notre politique, nous devons penser non seulement aux moyens de réduire les émissions pour les cinq, ou même les 12 prochaines années, mais aussi à ce qui nous permettra d'atteindre l'objectif de zéro carbone à long terme.

Comme vous le savez, et comme l'indique le rapport d'Environnement Canada, les choses qui nous aident à atteindre une cible de réduction de 30 %, comme le remplacement du charbon par le gaz naturel, peuvent en fait nous empêcher d'atteindre ce zéro net à long terme. Si vous regardez ce zéro net, vous pourriez dire: « Passons donc directement aux énergies renouvelables et ne construisons pas un tas de centrales au gaz naturel. » Voilà le genre d'options stratégiques que nous avons.

Nous avons des traités réfléchis sur la façon de procéder. C'est désormais une question de mise en oeuvre. Je pense que nous aurons certainement besoin des deux. La tarification du carbone donne d'excellents résultats. Elle peut générer des recettes. Elle peut aider à faire d'autres choses, mais pas tout.

• (1710)

**M. Mike Bossio:** Merci, monsieur Stewart.

Si vous regardez le plan que nous avons proposé comme gouvernement — investir 1,3 milliard de dollars dans des espaces protégés, investir des milliards de dollars dans le transport en commun, réduire les émissions, diminuer le méthane, éliminer le charbon, réduire les émissions des voitures, arriver à un zéro net dans les codes du bâtiment, tarifier la pollution, investir dans l'innovation et les technologies de croissance propre —, diriez-vous que c'est un plan complet, un excellent début pour atteindre ces objectifs?

**M. Keith Stewart:** Je pense que c'est un excellent point de départ. Il y a un tas de choses que j'ajouterais, comme je le disais, au sujet de l'intégration des tests climatiques dans les décisions d'infrastructure, pour avoir une perspective à plus long terme de l'évitement du blocage du carbone, mais oui. Il est clair qu'il faut y aller graduellement, mais qu'il n'est pas nécessaire de tout balayer et de recommencer. Vous avez la base. Mettez cela en oeuvre et prenez ces prochaines mesures.

**M. Mike Bossio:** Seriez-vous d'accord pour dire que c'est la première fois que le pays a un plan complet de lutte contre les changements climatiques?

**M. Keith Stewart:** Nous avons eu sept différents plans nationaux sur le climat. Je dirais que celui-ci est le plus sérieux.

**M. Mike Bossio:** Merci.

**M. Keith Stewart:** Je peux même vous les énumérer tous les sept, mais vous ne le voulez probablement pas.

**M. Mike Bossio:** Non, c'est très bien.

Madame Turcotte, avez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

**Mme Isabelle Turcotte:** Je pense que cela répond à la question.

La tarification du carbone fonctionne vraiment bien, et il y a aussi un prix intégré du carbone dans la réglementation. Il n'est pas gratuit, malgré la réglementation.

**M. Mike Bossio:** J'aurais deux ou trois choses à aborder, mais je dirais que vous avez probablement tous vu ce graphique, celui qui vient d'Australie. Les Australiens ont mis un prix sur le carbone pour deux ans et vous pouvez voir que leurs émissions pendant cette période ont connu une chute spectaculaire. Aussitôt aboli ce prix de la pollution, non seulement leurs émissions sont revenues à leurs niveaux d'avant la tarification, mais encore elles ont grimpé bien au-dessus des niveaux atteints précédemment.

Auriez-vous un commentaire à ce sujet, s'il vous plaît?

**Mme Isabelle Turcotte:** J'aimerais souligner qu'en plus du prix qui y est intégré, un règlement ne donne pas à l'industrie la marge nécessaire pour faire des investissements comme elle l'entend, pour accroître son efficacité énergétique et diminuer ses émissions et innover, comme le permet la tarification du carbone. Malheureusement, en Australie, la certitude politique est disparue et les entreprises qui avaient fait des investissements pour un environnement de tarification du carbone sont perdantes.

Il faut éviter cela au Canada. Nous devons offrir une certitude de politique aux entreprises canadiennes. Je pense que c'est ce que nous faisons avec l'annonce d'aujourd'hui.

**Le président:** Merci.

Monsieur Lake, vous avez six minutes.

**L'hon. Mike Lake:** Merci beaucoup. C'est un point intéressant, parce que c'est exactement la même critique que les gens ont à faire au sujet des changements libéraux de la politique pipelinière. Le manque de certitude pour les investisseurs au Canada à l'heure

actuelle nous cause de réels problèmes économiques et nous inflige un déficit de 20 milliards de dollars.

Il est intéressant de voir à quel point ces conversations, qui ont lieu dans cette salle, ou à la Chambre, ont tendance à être polarisées. Nous sommes dans un monde politique, mais la réalité est que nous voulons tous laisser un meilleur monde à nos enfants et nos petits-enfants. J'ai un enfant de 19 ans et un autre de 22 ans. Beaucoup de députés en ont aussi, et nous voulons leur laisser un meilleur endroit, sur le plan budgétaire, sur le plan du filet de sécurité sociale et sur le plan environnemental.

Monsieur Kennedy... c'est bien cela?

Désolé, c'est Keith, de Greenpeace.

• (1715)

**M. Keith Stewart:** Oui.

**L'hon. Mike Lake:** Je vous confonds avec un ancien collègue, Kennedy Stewart.

**M. Keith Stewart:** Je vais prendre cela pour un compliment.

**L'hon. Mike Lake:** Vous avez mentionné ces sept plans environnementaux différents. Tous les jours, à la période des questions, les libéraux nous renvoient la balle et nous demandent ce qu'il en est de notre plan. De toute évidence, il reste un an avant les élections. Nous aurons un plan environnemental et je suis sûr que les Canadiens l'attendent avec impatience et que nous en débattons.

D'ailleurs, je vais tout de suite déposer un avis de motion, si vous me le permettez. Nous n'en débattons pas, mais je donne avis de la motion suivante:

Qu'après l'étude du Comité sur la croissance propre et les changements climatiques au Canada: foresterie, agriculture et déchets, le Comité entreprenne une étude ayant pour thème la croissance propre et les changements climatiques au Canada: la tarification du carbone, et que cette étude s'échelonne sur au moins six séances avec témoins.

Nous pourrions en débattre dans les semaines à venir. Je pense qu'il est important, dans le cadre de cette discussion sur la taxe sur le carbone, pierre angulaire du cadre, que le Comité entreprenne une étude sur cette question étant donné que cette taxe semble être le sujet le plus chaudement débattu au Canada en ce moment et qu'il est on ne peut plus opportun aujourd'hui. Le Comité doit tenir six réunions particulières pour discuter de cette taxe, ou tarification du carbone comme certains l'appellent, et aller de l'avant.

J'ai une brève question puis je laisserai la dernière question à Mark Warawa.

Isabelle et Keith, sommes-nous en voie d'atteindre nos objectifs de l'Accord de Paris?

**Mme Isabelle Turcotte:** Comme je l'ai mentionné, il y a un écart de 66 mégatonnes pour atteindre notre cible actuelle, même si nous mettons en oeuvre l'ensemble des mesures du Cadre pancanadien. Nous devons en faire davantage.

**M. Keith Stewart:** J'ajouterais que l'écart est maintenant plus important, étant donné les revirements de politique en Ontario, qui n'ont pas encore été pris en compte, mais nous ne sommes pas sur la bonne voie. Cette cible doit être augmentée. Cela fait partie de l'Accord de Paris. Nous avons tous convenu de revoir ces objectifs l'an prochain et de faire davantage. Nous sommes engagés dans une course pour le faire assez vite.

Je suis tout à fait d'accord avec vous. Nous voulons tous laisser le meilleur des mondes à nos enfants. Le problème en ce qui concerne les changements climatiques est que nous essayons de faire en sorte que chaque changement s'accompagne d'une échéance. Le rapport sur le 1,5 degré montre qu'agir trop lentement a d'énormes conséquences, ce que nous ressentons déjà, mais nos enfants vont le ressentir encore plus. Mes enfants ont 9 et 13 ans. Il y a des jours où je rentre à la maison et où je ne veux pas leur parler de ce que j'ai fait au travail parce que c'est trop triste.

**L'hon. Mike Lake:** Moi aussi.

**M. Keith Stewart:** Mais je pense tous les jours à ce que je fais pour m'assurer qu'ils héritent du meilleur monde possible. Je sais que c'est ce que vous faites également. Les données scientifiques nous disent que nous devons agir très rapidement. Ça me semble d'ailleurs si rapide que c'en est irréaliste. On ne peut pas s'attendre à ce que nous fassions cela, mais on nous demande de faire des choses extraordinaires pour transformer nos systèmes énergétiques et changer notre économie afin de protéger nos moyens de subsistance et les écosystèmes dont nous dépendons tous.

**L'hon. Mike Lake:** Merci beaucoup.

Je vais donner la parole à Mark.

**M. Mark Warawa:** Keith et Isabelle ont parlé du passage aux énergies renouvelables. Le transport de l'eau est la source d'énergie renouvelable la plus importante au Canada, fournissant environ 60 % de la production d'électricité au pays. Le Canada est le deuxième producteur d'hydroélectricité au monde. Je crois que Greenpeace et l'Institut Pembina se sont opposés publiquement au barrage hydroélectrique du site C en Colombie-Britannique. Pourquoi vous y êtes-vous opposés étant donné qu'il s'agit d'énergie renouvelable permettant de passer de l'énergie à base de carbone à l'énergie hydroélectrique?

**Mme Isabelle Turcotte:** Je ne peux pas faire de commentaires puisque je suis entrée récemment à l'Institut Pembina et je ne suis pas au courant des conversations passées de l'Institut à ce sujet.

**M. Mark Warawa:** D'accord.

Keith?

**M. Keith Stewart:** Si vous examinez le rapport de la Commission mondiale sur les barrages hydroélectriques, que Greenpeace utilise pour guider notre appui ou notre opposition à certains barrages, tout dépend vraiment de la façon dont cela se fait. Les cours d'eau sont clairement ce qu'il y a de plus écologique pour produire beaucoup d'énergie. Les énormes barrages qui créent de grands réservoirs produisent eux-mêmes des émissions de gaz à effet de serre en raison de la pourriture de la végétation, etc. Ils causent aussi toutes sortes de perturbations. De plus, tout projet que nous entreprenons doit être conforme à l'engagement du Canada à l'égard de la réconciliation avec les peuples autochtones. C'est cette combinaison de facteurs.

Les mégabarrages occasionnent de nombreux autres problèmes écologiques. Ils n'offrent pas les avantages liés aux gaz à effet de serre parce que le sol sur lequel ils sont construits pourrit et se transforme en méthane. L'opposition des Premières Nations touchées est... Nous disons qu'on peut trouver en Colombie-Britannique un grand nombre de possibilités meilleures pour produire de l'énergie renouvelable d'une manière qui n'entraîne pas ces problèmes.

•(1720)

**Le président:** Merci.

Monsieur Stetski vous disposez de trois minutes.

**M. Wayne Stetski:** Merci.

Pour revenir à ma demande de tout à l'heure, si vous pouviez envoyer au Comité un document sur le passage, d'un point de vue pratique, des combustibles fossiles à l'énergie verte — qui est, selon vous, de grande qualité —, ce serait formidable. Le problème, c'est qu'il devrait compter 10 pages tout au plus; donc pas de thèse de doctorat, s'il vous plaît. Résumez-le si vous le pouvez, car il doit être traduit. Ce serait très apprécié.

Je reviens à ma question, quelle est la chose la plus importante que vous pourriez faire ou feriez si vous étiez ministre de l'Agriculture ou de l'Environnement?

Tyler, nous pourrions peut-être commencer par vous.

**M. Tyler McCann:** Si j'étais ministre de l'Environnement, je pense que la première chose serait de célébrer le bon travail de nos agriculteurs en tant que gardiens de l'environnement. Si vous examinez des politiques concrètes, je pense que je m'inspirerais du Cadre pancanadien et que je proposerais une norme sur les carburants propres. Je crois que c'est un bon exemple d'un type de politique ayant un effet positif sur la réduction des émissions de carbone, qui soutient notre économie nationale tout en favorisant une croissance économique propre.

**M. Wayne Stetski:** Je vous prie de transmettre nos remerciements et d'exprimer notre gratitude à tous les merveilleux agriculteurs que vous représentez.

Isabelle.

**Mme Isabelle Turcotte:** La question portait sur la seule politique que j'appliquerais, mais c'est très difficile parce qu'il existe des outils bien précis qui font vraiment bien les choses. Nous devons recourir à tous les leviers. Cependant, je suis portée à dire qu'il est primordial d'abandonner le charbon. Si vous réussissez à le faire, cela aura une énorme influence dans le reste du monde. La majorité des émissions se produisent dans les pays en développement qui doivent cesser d'utiliser le charbon pour répondre à leurs besoins énergétiques.

**M. Wayne Stetski:** Merci.

**M. Mark Warawa:** Si nous pouvions demander à l'Institut Pembina sa réponse au sujet du barrage du site C, je lui en serais reconnaissant.

**Le président:** Vous demandez un mémoire de l'Institut Pembina sur le site C.

Comme l'a dit M. Stetski, tous les témoins sont invités à présenter une communication écrite indiquant les autres éléments que vous aimeriez que nous examinions dans le cadre de cette étude.

Merci à nos témoins d'être parmi nous aujourd'hui. Merci à nos invités d'aujourd'hui.

Sur ce, la séance est levée.





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>